RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

> Direction Générale de la Statistique, des Études Économiques et Sociales

> > -----

Bureau Central du Recensement

TROISIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 2003



POPULATION DES MBOROROS, PYGMÉES ET RÉFUGIÉS

RAPPORT D'ANALYSE THÉMATIQUE

Avec l'appui financier et technique de













Bangui, 30 juin 2005

TROISIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 2003

POPULATION DES MBOROROS, PYGMÉES ET RÉFUGIÉS

RAPPORT D'ANALYSE THÉMATIQUE

M. Rodrigue N'GONON Démographe

PRÉFACE

Les données sociodémographiques disponibles en Centrafrique sont soit insuffisantes soit anciennes. Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003 (RGPH 2003), prescrit par décret 01.272 en date du 02 octobre 2001, qui nous sont livrés comblent, à la grande satisfaction du Gouvernement et de tous les acteurs de développement de notre pays, ce besoin urgent en données actualisées et diversifiées sur les caractéristiques de l'ensemble de la population centrafricaine. Cette grande opération qui a été menée dans un contexte difficile marqué par une crise sociale profonde, a été un succès indéniable. Elle est la troisième du genre depuis l'indépendance de la République centrafricaine, après celles de 1975 et 1988.

La publication des résultats définitifs du RGPH 2003, 18 mois après le dénombrement, et moins d'un mois après l'installation du nouveau gouvernement que dirige son Excellence Monsieur le Premier Ministre Elie Doté, témoigne de la volonté du Gouvernement de fonder son action sur des réalités mieux cernées statistiquement dans divers domaines de la vie sociale, économique et culturelle de la Nation. Les 17 rapports d'analyse thématique mis à notre disposition représentent une mine de connaissances inestimables. Les domaines couverts sont variés, avec une particularité, la cartographie de la pauvreté d'existence des ménages de qualité peu répandue en Afrique au sud du Sahara, qui présente des données fortement désagrégées au niveau spatial.

Cette performance record n'est pas le fruit de la seule volonté politique du Gouvernement de transition de réussir cette opération malgré le contexte d'insécurité généralisée dans lequel le pays était plongé. Il est aussi le résultat de la forte mobilisation de toutes les Centrafricaines et de tous les Centrafricains qui ont reçu un appui inestimable de la part de la Communauté Internationale.

Pour l'assistance technique et financière reçue du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'Union Européenne, je tiens à exprimer à ces partenaires, au nom de tout le Gouvernement et de mon Département ministériel, mes très vifs remerciements, Leurs contributions à la réussite de cette opération sont à la mesure de leurs engagements pour la cause du développement de notre pays. Je tiens également à remercier le Gouvernement du Japon dont la contribution dans le cadre du 4ème Programme de coopération RCA/UNFPA a été d'un apport déterminant pour la cartographie du RGPH 2003. Mes remerciements s'adressent tout aussi bien et avec la même intensité au Gouvernement de la Chine, à l'Organisation des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui ont apporté une contribution toute aussi efficace dans la réussite de cette opération de collaboration interinstitutionnelle. Les Forces Armées Centrafricaines (FACA) et les Forces de la CEMAC (FOMUC) trouveront ici l'expression de toute ma gratitude et des remerciements du Gouvernement pour avoir apporté leur pierre à cet édifice, à travers la sécurisation et le déploiement de toute la logistique de l'ensemble des opérations censitaires. Pour terminer, je voudrais rendre un hommage appuyé à tous les analystes et membres des commissions nationales de validation des différents rapports d'analyse thématique.

Sylvain Maliko

Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale

AVANT-PROPOS

Au moment où il est de plus en plus question de réduire la pauvreté et les inégalités, il est plus qu'urgent et indispensable de disposer de données et d'informations fiables sur les caractéristiques de la population et les conditions de vie de celle-ci pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement globaux et sectoriels. La République Centrafricaine vient dans ce sens de relever un important défi en bouclant, en juin 2005, les analyses thématiques de son troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), à 18 mois seulement après la réalisation du dénombrement en décembre 2003. Cette performance, réalisée à ce jour par seulement trois pays africains (Bénin, Tchad et Cap-Vert), est d'autant plus remarquable que le dénombrement a eu lieu dans un contexte d'insécurité généralisée qu'aucun des trois pays cités n'a connu. En effet, les crises militaro-politiques répétées de 1996, 1997, mai 2001, octobre 2002 et mars 2003 ont non seulement donné lieu à des destructions des biens publics et privés, des pertes en vie humaine, mais ont également plongé plusieurs préfectures du pays dans un climat d'insécurité et entraîné d'importants mouvements internes et transfrontaliers des populations.

Le succès sans précédent de cette opération n'aurait pu être possible sans une forte mobilisation nationale, la participation active de nombreux centrafricains et centrafricaines, la volonté et la détermination des cadres nationaux, et en particulier ceux du Bureau Central du Recensement (BCR). C'est aussi et surtout le fruit du ferme engagement du Gouvernement et de l'appui technique et financier conséquent de multiples partenaires au développement de la RCA, dont les plus importants dans le cadre du RGPH 2003 sont, dans l'ordre, l'UNFPA, l'Union Européenne (UE), le Gouvernement du Japon, l'Organisation des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Gouvernement de Chine.

Le processus du troisième RGPH s'est traduit par la mise en œuvre de quatre projets qui ont coûté au Trésor public centrafricain et aux partenaires au développement de la RCA environ 4.966.401 de dollars US. Malgré son coût élevé, cette opération de collecte reste et s'avère d'un coût-efficacité remarquable compte tenu de la richesse des données, informations et connaissances qu'elle a générées et des multiples usages que l'on peut en faire pour le développement. Au total, dix sept (17) thèmes ont pu être analysés au terme de la première phase d'analyse des données du RGPH 2003. Outre les thèmes classiques tels que le volume et la répartition spatiale de la population, la fécondité et les migrations, certaines des analyses thématiques permettent par exemple de mettre en évidence les inégalités parfois criantes entre les hommes et les femmes et de faire ressortir la pauvreté d'existence du ménage centrafricain, aux niveaux à la fois macro- et méso et micro-économique de la réalité. Ce que jamais une enquête, si représentative ou d'envergure nationale soit-elle, ne permet de réaliser. En plus de la mise en place sous peu d'une base de données multisectorielles autrement capitale pour le suivi et l'évaluation des OMD et des résultats du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement en RCA (UNDAF), un volume séparé consacré aux projections et perspectives

démographiques de la RCA à l'horizon 2015¹ est en cours de préparation, de même que des analyses approfondies sur des thèmes d'intérêt programmatique pour le gouvernement et ses partenaires au développement qui sont envisagées.

Le présent rapport fait partie de la série des dix-sept rapports d'analyse thématique issue des premières analyses des données du RGPH 2003 et dont la publication s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement visant à réaliser le diagnostic de la situation de la pauvreté de la population en vue de finaliser l'élaboration du Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) dans le but, à juste titre, de bénéficier des ressources de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Le partenariat dynamique entretenu avec l'Union Européenne qui a assuré, à hauteur de 1,5 millions d'euros, en partie le financement des opérations de dénombrement et d'analyse des données du RGPH 2003, l'Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD) de Yaoundé, l'Institut National de Statistiques et d'Analyse Économique (INSAE) du Bénin, le Bureau Central du Recensement du Gabon et, enfin mais non moins important, l'Équipe d'Appui Technique de l'UNFPA à Dakar qui ont assuré, à divers degrés, l'encadrement technique des cadres nationaux constitue une belle expérience de coopération sud-sud, de collaboration et de coordination entre bailleurs de fonds, qui a permis d'améliorer, comme jamais auparavant, la connaissance des conditions de vie des Centrafricains et des Centrafricaines.

Au nom de l'UNFPA, je saisis cette occasion pour remercier tous les partenaires au développement qui ont contribué de près ou de loin à la réussite du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de la RCA ». Je voudrais citer en particulier l'Union Européenne, le Gouvernement du Japon, l'UNICEF, le PNUD, le Gouvernement de Chine, ainsi que tous les experts internationaux impliqués tout au long du processus, et surtout tous les cadres nationaux dont les compétences acquises, à travers cet exercice réussi, seront sans doute utilisées ailleurs dans le cadre de la coopération sur-sud. Je m'emploierai à le favoriser pendant mon mandat en RCA et au-delà.

Enfin, qu'il me soit permis de réaffirmer la volonté et la détermination de l'UNFPA à continuer à appuyer le Gouvernement centrafricain et à encourager tous les partenaires au développement de la RCA, les organisations de la société civile, les ONG et les partenaires du secteur privé, les organisations à assise communautaire, les chercheurs, les planificateurs, etc. à faire plein usage de cette mine quasi-inépuisable de données et d'informations que nous offre le RGPH 2003 pour la promotion du développement économique et social durable en RCA.

New York, le 30 juin 2005

Basile O. TAMBASHE, Ph.D Représentant de l'UNFPA en Centrafrique

⁻

¹ La nécessité de prendre en compte l'impact de la pandémie du VIH/SIDA est ce qui nous fait prendre du recul pour mieux étudier le contexte et affiner les hypothèses de travail pour mieux asseoir les projections et perspectives à établir.

CADRE ORGANISATIONNEL DU RECENSEMENT

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est une opération consistant à recueillir, à grouper, à évaluer, à analyser, à publier et à diffuser des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays.

La présente note technique présente le cadre institutionnel du troisième recensement, rappelle les objectifs globaux et spécifiques et donne les différentes phases de son exécution.

Cadre institutionnel

Le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation en République Centrafricaine (RGPH03) a été institué le 02 octobre 1995 par Décret N° 95.274. Compte tenu du retard observé dans la réalisation de la cartographie censitaire d'une part, et de la difficulté pour mobiliser les ressources, un second Décret N° 01.272 a été pris le 02 octobre 2001 pour prescrire à nouveau le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003. Enfin le Décret N°03.200 du 12 août 2002 a fixé le dénombrement de la population sur tout le territoire national du 08 au 22 décembre 2003.

Le troisième recensement fait suite à ceux de 1975 et de 1988 dont les données étaient devenues obsolètes. En application du second Décret, un Arrêté N° 008/MEPCI/DSEES du 31 juillet 2002 porte organisation et fonctionnement du Bureau Central du Recensement (BCR), organe de la Division des Statistiques, des Études Économiques et Sociales du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, chargé de l'exécution technique, de la gestion et du traitement informatique des données de l'opération.

Objectifs du RGPH03

Objectifs généraux

Le but visé par le troisième recensement était de disposer de données fiables permettant d'une part, d'évaluer les progrès réalisés après le recensement de 1988 sur le plan économique, social et du développement humain et d'autre part, d'élaborer des plans et programmes de développement viables. Ces données devraient permettre non seulement d'asseoir la politique de régionalisation et de décentralisation, mais également de mieux suivre les actions menées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment l'amélioration des conditions d'habitation des ménages centrafricains et la réduction des inégalités en matière de genre.

Objectifs spécifiques

Le décret N° 01.272 du 02 octobre 2001 prescrivant le recensement général de la population et de l'habitation et son organisation sur toute l'étendue du territoire national a fixé sept objectifs :

- 1. Connaître l'effectif de la population centrafricaine, sa répartition par région, préfecture, sous-préfecture, commune, village et quartier ;
- 2. Déterminer les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population ;
- 3. Déterminer les différents niveaux de natalité, de fécondité, de stérilité, de mortalité et de migration ainsi que l'accroissement naturel et global de la population centrafricaine ;
- 4. Permettre d'étudier les conditions d'habitation des ménages ;
- 5. Constituer une base de données socio-économiques complètes sur les collectivités territoriales en vue d'accompagner le processus de mise en place par le Gouvernement de la politique de décentralisation et de régionalisation;
- 6. Aider à l'établissement des projections démographiques sur une base scientifique et à la constitution d'une base de sondage complète et mise à jour avec des cartes par commune pour la réalisation des futures enquêtes nationales auprès des ménages ; et
- 7. Renforcer les capacités nationales dans la planification, l'exécution, le traitement, l'analyse, la publication et la dissémination des résultats des opérations de collecte des données.

Les différentes phases du RGPH03

Outre la phase préparatoire (1995-1997), le RGPH03 comprend au total dix étapes : 1) la cartographie censitaire ; 2) le recensement pilote ; 3) le dénombrement ; 4) la publication des résultats provisoires ; 5) l'Enquête Post-Censitaire (EPC) ; 6) le traitement (codification, saisie, apurement) des données ; 7) l'analyse des données ; 8) la publication des résultats ; 9) la dissémination des résultats ; et 10) la création et vulgarisation d'une base de données multisectorielles.

La *cartographie* s'est déroulée de 1999 à 2000. Elle a consisté à répertorier et à localiser tous les sites habitables et à découper le territoire en de petites portions appelées Aires de Dénombrement (AD) dont la taille varie selon le milieu de résidence entre 800 et 1.200 personnes en milieu urbain et entre 600 et 800 personnes en milieu rural. Au total, l'opération a permis de subdiviser le territoire national en 3.426 AD. En plus de ce résultat, les travaux cartographiques ont permis de collecter des données socio-économiques sur les collectivités locales au niveau des villages et quartiers.

Le *recensement pilote*, réalisé en mars 2002, a donné l'occasion de tester les questionnaires, les programmes de saisie informatique, de tabulation et le dispositif organisationnel sur le terrain.

Le *dénombremen*t s'est effectué sur toute l'étendue du territoire national du 08 au 22 décembre 2003, conformément au décret 03.200 du 12 août 2003. Pour garantir le succès de l'opération, le Gouvernement, grâce à l'appui financier et matériel des bailleurs de fonds (UNFPA, Union Européenne, Unicef, Japon, PNUD, Chine) a mobilisé l'armée nationale et la Force Multinationale de la CEMAC (FOMUC) pour veiller à la sécurité du personnel de terrain, le ramassage du matériel et le convoyage des fonds nécessaires pour le paiement des agents de terrain.

L'Enquête Post-Censitaire a été réalisée en mars 2004 dans une trentaine d'AD urbaines et rurales et a permis de déterminer le taux de couverture du dénombrement (81,5 %) et le coefficient d'ajustement des résultats provisoires pour fournir les effectifs de population publiés aujourd'hui sous forme de résultats définitifs. Ce taux de couverture est plus faible que celui du recensement de 1988 du fait du contexte de crises militaro-politiques dans lequel a eu lieu le dénombrement de décembre 2003. Beaucoup de ménages et de personnes qui s'étaient réfugiés dans les pays voisins ou s'étaient déplacés dans les champs ou vers d'autres localités du pays du fait de l'insécurité avaient probablement regagné leur domicile à la faveur de l'accalmie qui a précédé l'EPC de mars. Ce retour expliquerait que l'EPC ait dénombré 18,5 % de plus de personnes que le dénombrement de décembre 2003.

Le *traitement des données* a été organisé en deux phases. La première, l'exploitation manuelle, a abouti à la production des résultats provisoires en mars 2004. La seconde a permis de disposer du fichier informatisé de données sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques individuelles de la population et des ménages.

L'analyse des données a été effectuée par des cadres nationaux, avec l'assistance technique de l'Équipe d'Appui Technique de l'UNFPA (EAT-UNFPA) de Dakar et de consultants internationaux mobilisés à cet effet. Cette stratégie a permis de disposer en dix-huit mois, après l'opération de dénombrement, des résultats définitifs sous forme de 17 rapports thématiques. Un dix-huitième rapport sur les projections démographiques 2003-2028 est en cours d'élaboration et devrait être disponible durant la première quinzaine du mois de novembre 2005.

Le présent rapport est l'aboutissement de l'analyse des données et des étapes antérieures (étapes 1 à 7). Il s'inscrit dans le cadre de la publication et de la dissémination (nationale et régionale) des résultats du RGPH03 (étapes 8 et 9). Ces deux volets constituent la première phase des efforts envisagés pour la publication, la dissémination et la promotion de l'utilisation de ces données en vue du ciblage des actions pour le développement durable en RCA.

RÉSUMÉ

L'analyse de la population des Mbororos, Pygmées et réfugiés à partir des données du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH03) revêt un caractère nouveau. Une telle analyse n'a pas encore été faite dans le passé en République Centrafricaine. L'intérêt d'étudier ces sous-populations résident dans leurs spécificités, particulièrement celle de leur mode de vie. Les Mbororos sont généralement des éleveurs nomades et les Pygmées communément appelés *Babinga*, vivent habituellement de chasse et de cueillette. Quant aux réfugiés, ils vivent généralement dans des camps ou s'installent dans des ménages dans lesquels les conditions de vie sont généralement précaires.

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques et économiques de ces souspopulations a montré qu'elles sont des groupes minoritaires en RCA. Le recensement a dénombré 38.589 Mbororos, 12.393 Pygmées et 6.574 réfugiés soit respectivement 1 %, 0,3 % et 0,2 % de la population totale. Ils sont géographiquement concentrés dans certaines préfectures du pays quasi-exclusivement en milieu rural. Leur fécondité est en moyenne un peu plus forte que le niveau national. Le nombre moyen d'enfants par femme est de 5,7 enfants par mères Mbororos et 5,3 chez les Pygmées et les réfugiées contre 5,1 enfants au niveau national. Ils sont très majoritairement analphabètes : 85 % des Mbororos, 95 % des Pygmées et 67 % des réfugiés âgées de dix ans et plus ne savent ni lire, ni écrire.

Sur le plan socio-sanitaire, ces sous-populations connaissent des niveaux de mortalité très élevés et ont un faible accès à l'eau potable. Sur 1000 enfants Mbororos qui naissent, plus du cinquième (212) risquent de mourir avant d'atteindre l'âge de cinq ans. Ce taux est encore plus élevé chez les Pygmées (283 ‰) et chez les réfugiés (334 ‰). Seuls 53 % des ménages Mbororos, 52 % des ménages Pygmées et 42 % des ménages réfugiés ont accès à cette eau.

Ils découlent de ces résultats que les Mbororos, les Pygmées et les réfugiés ont des comportements de fécondité et vivent dans des conditions qui les rendent dans l'ensemble plus vulnérables que la population de la RCA sur le plan sanitaire et socioéconomique. Cette vulnérabilité pourrait constituer un frein à leur plein épanouissement et limiter leur participation au processus de développement du pays. Les pouvoirs publics et leurs partenaires au développement devraient conjuguer leurs efforts pour améliorer les conditions de vie des Mbororos et des Pygmées, notamment par un meilleur accès à l'eau potable, aux infrastructures de santé, à l'éducation de base et à l'éducation fonctionnelle. Concernant les réfugiés, des actions urgentes devraient être menées en vue d'équiper les camps en structures d'accueil adéquates favorables à leur survie, améliorer l'hygiène alimentaire et développer et intensifier l'éducation sanitaire.

SOMMAIRE

AVANT-PRO	POS	ii
	SANISATIONNEL DU RECENSEMENT	
	titutionnel	
J	du RGPH03	
	rentes phases du RGPH03	
	CABLEAUX	
	GRAPHIQUES	
	CARTES THÉMATIQUES	
LISTE DES A	ABBRÉVIATIONS	xiv
	TION	
	L. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS DE L'ANALYSE	
	TEXTE	
1.1.1	La population des Mbororos	
	La population des Pygmées	
	La population des réfugiés	
	TIFICATION	
	Chicarif alabal	
1.3.1	Objectif global	
1.3.2	Objectifs spécifiques	19
2.1 SOU	2. CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUESRCE DES DONNÉES	.20 20
	LITÉ DES DONNÉES	
2.2.1	Qualité des données sur les Mbororos	
2.2.2	Qualité des données sur les Pygmées	
2.2.3	Qualité des données sur les réfugiés	
	HODE ET NIVEAUX D'ANALYSE	22
	NITION DES CONCEPTS ET INDICATEURS	
2.4.1	Définition des concepts	
2.4.2	Liste des indicateurs.	
CHAPITRE 3	3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	
	DE DE LA POPULATION MBORORO	
3.1.1	Volume et répartition spatiale de la population	24
3.1.2	Caractéristiques sociodémographiques	26
3.1.2.1	Structure par sexe et âge	26
3.1.2.2	État matrimonial	27
3.1.2.3	Alphabétisation	28
3.1.2.4	•	
3.1.2.5	Mortalité des enfants	
3.1.3	Cadre de vie	
3.1.3.1	Taille des ménages	31
3.1.3.2	Caractéristiques du logement	
3.1.3.3	Approvisionnement en eau de boisson	
3.1.4	Activité économique	
3.1.4.1	Volume et structure par sexe de la population active	
3.1.4.2	Taux d'activité	
3.1.4.2	Composante de la population active	
3.1.4.3 3.1.4.4	Les branches d'activité	
3.1.4.4 3.1.4.5		
J.1.4.J	Les secteurs d'activité	20

3.2 ÉTU	DE DE LA POPULATION PYGMÉE	37
3.2.1	Volume et répartition spatiale de la population pygmée	37
3.2.2	Caractéristiques sociodémographiques de la population Pygmées	
3.2.2.1		
3.2.2.2	État matrimonial	39
3.2.2.3	Alphabétisation	40
3.2.2.4	1	
3.2.2.5	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
3.2.3	Cadre de vie des Pygmées	
3.2.3.1		
3.2.3.2	Č	
3.2.3.3	••	
3.2.3.4		
3.2.4	Activité économique des Pygmées	
3.2.4.1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
3.2.4.2		
3.2.4.3		
3.2.4.4		
3.2.4.5		
	DE DE LA POPULATION DES RÉFUGIÉS	
3.3.1	Volume et répartition spatiale de la population	
3.3.2	Caractéristiques sociodémographiques de la population réfugiée	
3.3.2.1		
3.3.2.2	,	
3.3.2.3		
3.3.2.4	1	
3.3.2.5	· ·	
3.3.3	Cadre de vie des réfugiés	
3.3.3.1	<u>e</u>	
3.3.3.2	**	
3.3.3.3		
3.3.4	Activité économique des réfugiés	
	Volume et structure par sexe de la population active	
3.3.4.2		
3.3.4.3		
3.3.4.4		
3.3.4.5		
	4. IMPLICATIONS DES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS	58
	MBOROROS	
	PYGMÉES	
	RÉFUGIÉS	
	ONPHIE	
	Liste des cadres ayant participé à l'atelier de validation des rapports	
d'an	alyse thématique du RGPH03	65
	Liste du personnel du Bureau Central de Recensement qui a	
parti	icipé au RGPH03	67
	Liste des superviseurs et zones de supervision du RGPH03 Liste du personnel de l'UNFPA, des autres bailleurs et des consultants	08
	rnationaux qui ont apporté leur appui technique RGPH03	1

LISTE DES TABLEAUX

Tableau MPR01:	Poids démographique des Mbororos selon le sexe, le milieu de résidence et la région	1
Tabless MDD00.		+
Tableau MPR02 :	Répartition spatiale de la population des Mbororos selon le milieu et la région de résidence	6
Tableau MPR03:	Quotients de mortalité infantile et infanto-juvénile selon le sexe	Ĭ
Tableau WII Ros .	des enfants Mbororos	0
Tableau MPR04:	Répartition des ménages Mbororos selon la taille du ménage	
	et le milieu de résidence	1
Tableau MPR05:	Répartition des ménages ordinaires selon le type de logement 3:	2
Tableau MPR06:	Latrines utilisées par les ménages Mbororos selon le	
	milieu de résidence	2
Tableau MPR07:	Répartition des ménages Mbororos selon la principale source	
	d'eau de boisson	3
Tableau MPR08:	Mbororos actifs (Occupé, chômeur ayant déjà travaillé et	
	chômeur n'ayant jamais travaillé) de 6 ans et plus selon	
	le lieu de résidence et le sexe	4
Tableau MPR09:	Taux brut et taux spécifique selon le sexe et le milieu de	
	résidence des Mbororos	5
Tableau MPR10:	Répartition des Mbororos de 6 ans et plus occupés ou ayant	
	déjà travaillé selon la branche d'activité, le sexe et le	
	milieu de résidence	6
Tableau MPR11:	Répartition des Mbororos de 6 ans et plus occupés ou ayant	
	déjà travaillé selon le statut dans l'occupation le sexe et le	
	milieu de résidence	7
Tableau MPR12:	Poids démographique des Pygmées selon le sexe, le milieu	
m.11	de résidence et la région	/
Tableau MPR013:	Répartition spatiale de la population des Pygmées selon	_
T 11 MDD 14	le milieu et la région de résidence	8
Tableau MPR14:	Niveaux de mortalité des enfants pygmées selon le sexe	_
T 11 MDD 15	comparés au niveau national 4	2
Tableau MPR15:	Répartition des ménages des Pygmées selon le type de	2
Tableau MPR16:	logement	3
Tableau MPK16:	Latrines utilisées par les ménages Pygmées selon le milieu de résidence	2
Tableau MPR17:	Répartition des ménages Pygmées selon la principale	3
Tableau WII KT/.	source d'eau de boisson4	1
Tableau MPR18:	Volume de la population pygmée active de 6 ans et plus selon le	
Tableau WII K16.	sexe et le milieu de résidence actifs	
Tableau MPR19:	Taux brut et taux spécifique selon le sexe et le milieu de	J
Tubledu WII KI).	résidence des Pygmées	6
Tableau MPR20 :	Répartition des Pygmées de 6 ans et plus occupés ou ayant	
1401044 1/11 1120 .	déjà travaillé selon la branche d'activité, le sexe et le milieu	
	de résidence	7
Tableau MPR21:	Répartition des Pygmées de 6 ans et plus occupés ou ayant	•
· · · · · · · · · · · · · · · · ·	déjà travaillé selon le statut dans l'occupation le sexe et le	
	milieu de résidence	7
Tableau MPR22:	Poids démographique des réfugiés selon le sexe et le milieu	
	de résidence4	8

Tableau MPR23:	Mortalité des enfants réfugiés selon le sexe et le milieu de	50
T. 1.1 . MDD 2.4	F	52
Tableau MPR24 :	Logements des ménages ordinaires réfugiés selon le type	
		53
Tableau MPR25:	Latrines utilisées par les ménages réfugiés selon le milieu	
	de résidence	53
Tableau MPR26:	Répartition des ménages réfugiés selon la principale source	
		54
Tableau MPR27:	Volume de la population réfugiée active de 6 ans et plus selon	
	le sexe et le milieu de résidence actifs	54
Tableau MPR28 :	Taux brut et taux spécifique selon le sexe et le milieu de	
1401044 1111 1120 .	résidence des réfugiés	55
Tableau MPR29 :	Répartition des réfugiés de 6 ans et plus occupés ou ayant	33
Tableau MIF K29.		
	déjà travaillé selon la branche d'activité, le sexe et le milieu	
		56
Tableau MPR30 :	Répartition des réfugiés de 6 ans et plus occupés ou ayant	
	déjà travaillé selon le statut dans l'occupation le sexe et le	
	milieu de résidence.	57

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique MPR01 :	Pyramide des âges de la population mbororo	.27
Graphique MPR02:	Répartition des Mbororos selon l'état matrimonial par	
	sexe	.27
Graphique MPR03:	Taux brut d'analphabétisme des Mbororos selon le milieu de	
	résidence par sexe	.28
Graphique MPR04:	Évolution du taux de fécondité par âge des femmes	
	Mbororos	.29
Graphique MPR05:	Actifs Mbororos occupés et au chômage selon le milieu de	
	résidence et le sexe	.35
Graphique MPR06:	Pyramide des âges de la population des Pygmées	.39
Graphique MPR07:	Répartition des Pygmées selon l'état matrimonial par sexe	.40
Graphique MPR08:	Taux brut d'analphabétisme des Mbororos selon le milieu de	
	résidence par sexe	.40
Graphique MPR09:	Évolution du taux de fécondité par âge des femmes	.41
Graphique MPR10:	Répartition de la population pygmée active selon qu'elle est	
	occupée ou au chômage par sexe et milieu de résidence	.46
Graphique MPR11:	Pyramide des âges de la population des réfugiés	.49
Graphique MPR12:	Répartition des réfugiés selon l'état matrimonial et le sexe	.50
Graphique MPR13:	Taux brut d'analphabétisme des réfugiés selon le sexe et	
	le milieu de résidence	.51
Graphique MPR14:	Évolution du taux de fécondité par âge des femmes réfugiés.	.51
Graphique MPR15:	Actifs réfugiés occupés et au chômage selon le milieu de	
	résidence et le sexe	.55

LISTE DES CARTES THÉMATIQUES

Carte MPR01: Proportion des Mbororos dans la population totale par préfecture	.25
Carte MPR02 : Proportion des Pygmées par préfecture	.38
Carte MPR03 : Proportion des réfugiés par préfecture	.49

LISTE DES ABBRÉVIATIONS

AD: Aire de Dénombrement

ANDE : Agence Nationale de Développement de l'Élevage

AR: Agent Recenseur

AMM : Age Moyen à la Maternité BCR : Bureau Central du Recensement

CEMAC : Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale CIPD : Conférence Internationale sur la Population et le Développement

COOPI: Coopérazione Internationale

DSRP : Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté

EAT-UNFPA: Équipe d'Appui Technique de l'UNFPA

EPC: Enquête Post-Censitaire

FACA: Forces Armées Centrafricaines FOMUC: Force Multinationale de la CEMAC

FNEC : Fédération Nationale des Éleveurs de Centrafrique

HCR: Haut Commissariat pour les Réfugiés

IFORD : Institut de Formation et Recherche Démographiques

INSEA: Institut Nationale de Statistiques et d'Analyse Économiques

ISF: Indice Synthétique de Fécondité

NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG: Organisation Non Gouvernementale

ORSTOM: Office de Recherche des Sciences et Techniques d'Outre mer

PPTE: Pays Pauvres Très Endettés

PA: Plan d'Action

PA-CIPD : Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population

et le Développement

PIB: Produit Intérieur Brut

PNDE Programme National de Développement Environnemental

PNDS Programme National de Développement Sanitaire
PNPF Politique Nationale de la Promotion de la Femme
PNSR Politique Nationale de la Santé de la Reproduction,
PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

PPTE Initiative des Pavs Pauvres Très Endettés

RCA: République Centrafricaine

RGP88: Recensement Général de la Population de 1988

RGPH03: Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003

SIG Système d'Information Géographique

SNU: Système des Nations Unies

UNFPA: Fonds des Nations Unies pour la Population

UE: Union Européenne

UNDAF: Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement UNDAF Plan Cadre Global d'Assistance au Développement des Agences du

Système des Nations Unies en RCA

UNFPA Fonds des Nations Unies pour la Population UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Introduction

« Pour mieux aider l'homme à s'intégrer à son milieu ou à se développer tout en conservant une certaine originalité culturelle, il est indispensable de le connaître » Abel Koulaninga (1984).

Depuis son accession à l'indépendance, la République Centrafricaine a affirmé sa volonté d'assurer à ses citoyens de bonnes conditions de vie. Mais, les différentes crises politiques et économiques que le pays a traversées et continue de connaître entravent les efforts entrepris. Le pays fait face à des difficultés dans de nombreux domaines, tels que l'agriculture, la santé, l'éducation, la formation et l'emploi. La population centrafricaine est mosaïque. De celle-ci, les Mbororos, les Pygmées et les réfugiés sont les plus touchés par ces problèmes. Du fait de leurs particularités sur lesquelles l'analyse reviendra ultérieurement, leurs conditions générales de vie et leur situation dans la société sont plus précaires, que celles des autres populations. Cette vulnérabilité constitue pour ces sous-populations un frein à leur pleine contribution au processus de développement du pays.

Dans ces conditions, il s'avère urgent de disposer d'une connaissance solide sur la base d'une analyse de données fiables sur ces groupes minoritaires, devant appuyer les décisions politiques efficaces. C'est à cet objectif que s'attelle la présente étude structurée en cinq chapitres. Le premier traite les objectifs, le contexte et la méthodologie, le deuxième porte sur l'étude de la population mbororo, le troisième traite de la population pygmée, le quatrième des réfugiés et le cinquième est consacré aux implications des résultats des analyses et recommandations.

CHAPITRE 1

CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS DE L'ANALYSE

« On compte aujourd'hui, plus de 300 millions d'autochtones dans le monde, soit 4 % de la population mondiale. Réprimés et méprisés pendant longtemps, la défense de leurs droits se pose aujourd'hui de façon pressante » (CIPD, 1994).

Ce chapitre présente le contexte et les éléments de justification d'une étude sur les sous-populations Mbororos, Pygmées et réfugiés ainsi que les objectifs de l'analyse.

1.1 CONTEXTE

Une tentative de prise en compte des spécificités et des besoins des Mbororos, Pygmées et réfugiés a été entreprise dès 1988 par l'introduction d'une question sur le type de population lors du second Recensement Général de la Population et de l'Habitat centrafricaine (RGPH88). Pour diverses raisons, le thème n'avait pas été analysé. Ainsi, il n'existe à ce jour aucune étude portant spécifiquement sur ces sous-populations en Centrafrique à l'exception d'un recensement des réfugiés du site de Boubou (dans la préfecture de l'Ouham) réalisé en 1993. Les sections qui suivent présentent de manière spécifique le contexte de la présente analyse pour chacune des trois sous-populations.

1.1.1 La population des Mbororos

Les Mbororos, fraction des Peuhls du Sahel, ont émigré en RCA depuis une cinquantaine d'années¹ à la recherche de nouveaux pâturages. Les contraintes d'origines diverses ont peu à peu amené les Mbororos à se sédentariser. Ainsi, certains Mbororos ont fini par s'apercevoir qu'il n'est peut être plus nécessaire aujourd'hui de continuer à mener une vie de nomades comme celle de leurs ancêtres. Les éleveurs Mbororos, répartis notamment dans les préfectures de l'Ouham, de l'Ouham-Pendé, de la Nana-Mambéré, de l'Ombella-M'Poko, de la Ouaka, de la Basse-Kotto, occupent généralement les zones de savane. Éleveurs nomades, il n'est pas aisé de déterminer leur nombre. D'après une étude de l'Association Afrique Développement menée en 2004, ils sont estimés à 21.600 individus possédant au total un cheptel de 2.500.000 bovins². Ils jouent un rôle important dans l'économie de la RCA à travers le développement de l'élevage itinérant traditionnel qui est apparu à la fin des années 1920. En effet, la production animale transhumante représente 98 % de la production nationale bovine (1,875 millions de bovins répartis entre 15.000 familles), 100 % de la production laitière et 34 % de la production ovine. Le secteur de l'élevage contribue à hauteur de 10 % au PIB global et représente 24 % du PIB agricole. Malheureusement les phénomènes de coupeurs de route appelés communément « Zaraguina » a créé l'insécurité dans ce secteur et entraîné une migration des Mbororos vers les pays voisins.

² Christophe Naigeon, ORSTOM, 1984

1.1.2 La population des Pygmées

Les Pygmées sont considérés comme les descendants de très anciennes populations localisées au paléolithique dans les régions des Grands Lacs : Rwanda, Burundi, Kenya, Tanzanie et Ouganda. Ils descendraient tous d'un même ancêtre dont le prototype serait représenté par le spécimen *homosapiens* dit d'*Homo I* qui lui-même remonte, d'après les datations de 130.000 ans. Leur existence est attestée dès la plus haute Antiquité (Bissengue, 2004). Ils ont des particularités physiques, caractérisées par leur petite taille (1,45 à 1,50 m en moyenne), un trait brun jaunâtre et une forte pilosité. Il est cependant à noter que les particularités physiques des Pygmées évoluent. Leur taille moyenne par exemple a tendance à augmenter.

En ce qui concerne les Pygmées de Centrafrique, communément appelés « Babinga », ils vivent généralement dans la forêt de la Lobaye, de la Mambéré Kadéï, et de la Sangha Mbaéré. Leur mode de vie est étroitement lié à la forêt, considérée comme mère nourricière. Ils résident par campement et vivent de chasse et de cueillette. Aujourd'hui ethnie minoritaire, ils sont considérés comme faisant partie des premiers habitants de la République centrafricaine. Leur présence est signalée par de grands voyageurs grecs et romains depuis la nuit des temps. Les estimations disponibles situent leur effectif actuel à environ 10.000 individus.

Le groupe possède des traits culturels riches et variés qui tirent leur substance dans ses traditions ancestrales. Les Pygmées furent également des acteurs économiques de premier plan qui prirent largement part aux échanges commerciaux trans-nilotiques avec les populations voisines.

Le mode de vie des Pygmées a été fortement bouleversé par le processus de transformation de la société centrafricaine. La déforestation, entraînant la raréfaction du gibier, les Pygmées ont été amenés à se déplacer vers les agglomérations, où ils sont souvent victimes de pratiques discriminatoires, et sont soumis à la servitude des autochtones dits "maîtres". Travailler pour les villageois ne donne malheureusement aucun droit aux Pygmées. Tous ces éléments ajoutés au développement du tourisme constituent autant de facteurs qui modifient le mode de vie des Pygmées, comme la disparition progressive de nombreux rituels devenus superflus dans une société sédentarisée.

Comment comprendre dès lors que ceux qui sont considérés comme les « ouvreurs de chemin », les plus anciens peuples que recevaient les Égyptiens pharaoniques à leur cour il y a quatre mille cinq cents ans, les premiers occupants de la grande forêt équatoriale, soient aujourd'hui en train de dépérir et de se faire dépouiller. L'espérance de vie des Pygmées est passée de 41 ans (Koulaninga Abel, 1987) à 38,6 ans en 2003 (estimation à partir des données du RGPH03). Si les Pygmées Aka, les Bambouti, les Babenzèlé, les Bagyele, les Bongo, les Twa venaient à disparaître, la RCA aura perdu une part d'elle-même. Ce sont des peuples qui ont apporté une contribution à l'humanité dans divers domaines depuis des millénaires.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet « Renforcement des actions de lutte contre la discrimination de la minorité pygmée Aka en RCA et valorisation de son identité socioculturelle ». Cette initiative, financée par l'Union Européenne et exécutée par la Cooperazione Internationale (COOPI), se situe dans une plus vaste perspective de

soutien à la démocratie et à la défense des droits de l'homme. Un des volets de cette initiative vise à lutter contre toutes formes de discriminations à l'égard des minorités et des populations autochtones.

1.1.3 La population des réfugiés

La communauté internationale a pris des engagements relatifs au respect des droits des réfugiés lors de plusieurs fora. À titre d'exemple, dans le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement de 1994 (PA/CIPD), les gouvernements ont convenu de prendre « toutes les mesures nécessaires (...) pour assurer la protection physique des réfugiés, en particulier celle des femmes et des enfants réfugiés, spécialement contre l'exploitation, les abus et toutes sortes de violence. ».

La RCA constitue depuis les années 1970 une terre d'accueil pour les réfugiés (soudanais, nigérians...). À partir de 1985 cette tendance s'est accrue avec l'arrivée massive de ressortissants tchadiens, soudanais, congolais, rwandais et burundais qui sont répartis sur des sites mis à leur disposition par le gouvernement centrafricain. À ce jour il existe trois sites de réfugiés : le site de Boubou², celui de Molangue I et celui de Mboki, respectivement dans les préfectures de l'Ouham, la Lobaye et le Haut-Mbomou.

Il n'existe à ce jour qu'une étude spécifique sur les réfugiés présents en Centrafrique. Il s'agit du recensement des réfugiés du site de Boubou dans la sous-préfecture de Bossangoa, située dans la préfecture de l'Ouham, réalisé en 1993 par le gouvernement avec l'appui du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR). L'objectif principal de ce recensement était de fournir des données de base devant servir à différentes agences du Système des Nations Unies (SNU) à développer des programmes d'assistance efficaces et adaptés aux besoins de la population des réfugiés. Au total, 11.006 réfugiés avaient été dénombrés à l'issu de cette opération.

1.2 JUSTIFICATION

En définitive, malgré des efforts consentis par le gouvernement, certains organismes de coopération et certaines organisations non gouvernementales (ONG) en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie, les Mbororos, les Pygmées et les réfugiés continuent d'être des groupes vulnérables comparativement au reste de la population centrafricaine.

L'épanouissement des Mbororos, Pygmées et réfugiés et l'amélioration de leurs conditions de vie sont des éléments essentiels pour la cohésion nationale et pour un développement durable et harmonieux de la Centrafrique. Pour y parvenir, il faut prendre des mesures permettant d'instituer des mécanismes pouvant favoriser l'égale participation et la représentation équitable de ces sous-populations à tous les échelons de la vie politique et de la vie publique, de promouvoir leur éducation et d'améliorer leur état de santé conformément à la déclaration de politique nationale de population de la RCA. Dans le PA/CIPD, il était recommandé, entre autres, de réunir des données sur les caractéristiques démographiques, aussi bien dans le présent que dans une

² Pendant le dénombrement, le site de Boubou dans la Région 3 était vidé en raison des conflits armés.

perspective historique, de manière à avoir une idée plus claire de la situation démographique de ces types de population, et de s'efforcer en particulier d'inclure les statistiques concernant ces populations dans une base des données nationale.

C'est pourquoi dans le cadre de l'analyse des données du RGPH 2003, une étude spécifique sur ces populations est réalisée afin de fournir des données de base devant permettre aux décideurs et aux partenaires au développement à élaborer et mettre en œuvre des programmes efficaces d'assistance adaptés à ces différents groupes de populations. Une telle étude leur permettra également de suivre et évaluer leurs actions.

1.3 OBJECTIFS

1.3.1 Objectif global

Déterminer l'effectif, les caractéristiques sociodémographiques et économiques des Mbororos, Pygmées et réfugiés.

1.3.2 Objectifs spécifiques

- Déterminer l'effectif des Mbororos, Pygmées et réfugiés.
- Déterminer leur structure par sexe et âge.
- Déterminer la taille de leur ménage.
- Déterminer leur situation matrimoniale.
- Mesurer leur taux d'alphabétisation.
- Mesurer leur niveau de fécondité.
- Mesurer leur niveau de mortalité.
- Déterminer leurs principaux modes d'approvisionnement en eau de boisson.
- Déterminer la taille de la population active occupée et celle au chômage.

CHAPITRE 2 CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les points qui sont traités dans ce chapitre sont : la présentation de la source des données et une évaluation sommaire de leur qualité, la définition de quelques concepts de base de l'analyse ainsi que les indicateurs pour les mesurer. Le chapitre se termine par la présentation de la méthode et des niveaux d'analyse.

2.1 SOURCE DES DONNÉES

Les analyses qui suivent sont basées uniquement sur les données du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de la RCA de 2003. Le dénombrement a eu lieu sur toute l'étendue du territoire nationale du 08 au 22 décembre 2003. Au cours de ce recensement, une question à cinq modalités de réponse (A11) portait sur le type de population: 1) Classique, 2) Mbororo, 3) Pygmée, 4) Réfugiée, 5) Autres. Les sous-populations des Mbororos, des Pygmées et des réfugiés ont été sélectionnées à l'aide de cette variable. Pour les Mbororos et les Pygmées, l'analyse porte sur les données collectées auprès des populations résidentes (résidents présents et résidents absents) des ménages ordinaires³. Pour les réfugiés, les données analysées sont celles collectées aussi bien auprès des ménages ordinaires que des ménages collectifs.

2.2 QUALITÉ DES DONNÉES

La collecte de l'information sur des sous-populations comme les Mbororos, les Pygmées et les réfugiés lors d'un recensement pose un certain nombre de difficultés vu leur mode de vie spécifique. Les sous-points suivants décrivent, pour chacune des trois sous-populations, ces difficultés et évaluent leur incidence sur l'analyse des données qui va en découler.

2.2.1 Qualité des données sur les Mbororos

Les informations recueillies auprès des responsables de la Fédération Nationale des Éleveurs de Centrafrique (FNEC), auprès de ceux de l'Agence Nationale de Développement de l'Élevage (ANDE), et de l'enquête pilote du recensement permettent de distinguer deux types d'éleveurs Mbororos : les sédentaires et les nomades. Les éleveurs sédentaires ont une localité fixe qu'ils quittent pendant la saison sèche avec leurs troupeaux en quête de vert pâturage, laissant une partie de leur ménage dans la localité. Ils y reviennent en saison des pluies. Ce type de Mbororos construit des cases et leur zone d'élevage est bien définie dans l'espace. Quant aux éleveurs nomades, ils n'ont pas de résidence fixe. Ils se déplacent continuellement en compagnie de leur ménage et de leurs troupeaux.

Sur la base de ces informations, l'on serait tenté de penser que lors du recensement, c'est la population de droit qui a été dénombrée pour les éleveurs sédentaires et la population de fait pour les éleveurs nomades. Cependant, un problème demeure car il

³ Lors de la collecte des données plus de 98 % des Mbororos et des Pygmées sont recensés dans des ménages ordinaires, la proportion des ménages collectifs est négligeable.

n'est pas certain que les éleveurs qui se déplacent reviennent à leur localité d'origine dès le retour des pluies. Il arrive parfois que le transhumant ne revienne qu'après un an ou qu'il s'en aille définitivement, d'où l'ambiguïté de retenir la localité d'origine comme lieu de résidence habituel. Le recensement de 2003 a retenu, comme celui de 1988, de dénombrer et la population droit et la population de fait pour les deux types d'éleveurs. Ces éleveurs sont recensés dans chaque aire de dénombrement (AD) par l'agent recenseur (AR) campement par campement dans des ménages classés ordinaires.

Par ailleurs, compte tenu de la tradition mbororo, certaines informations ne sont pas fournies directement par le chef de ménage mais plutôt par le *Ardo* (chef coutumier) qui exerce l'autorité au sein de la communauté. Il en est de même de certaines informations relatives à la femme, qui ne peuvent être données que par le mari en l'absence de celle-ci.

À la lumière de ce qui précède, les informations relatives à ce type de sous-population recueillies lors du recensement ne sont pas exemptes d'erreurs.

2.2.2 Qualité des données sur les Pygmées

Lors du dénombrement, il a été remarqué qu'il existe deux groupes de Pygmées : les Pygmées sédentarisés vivant le long des routes à proximité des villages et les Pygmées très mobiles vivant en forêt. Ces deux groupes ont été recensés dans des ménages classés ordinaires. Un Pygmée était considéré comme résident d'une sous préfecture s'il y a passé six mois ou s'il compte y passer six mois. Cette disposition a permis de répartir les Pygmées selon les sous-préfectures, de déceler parmi eux ceux qui ont émigré des pays voisins vers la RCA, d'identifier les déplacements sur de longues distances qu'ils effectuent.

Le dénombrement des Pygmées sédentarisés et ceux dont le campement est éloigné a été fait par l'agent recenseur accompagné d'un guide. Ceux dont les campements sont situés en plein forêt étaient recensés par le contrôleur accompagné de guides.

Pour le cas des Pygmées qui viennent camper en saison sèche à proximité d'un village pour effectuer les travaux champêtres de leurs « maîtres », les informations sur les membres de leur ménage restés en forêt ont été recueillies auprès d'eux. Un numéro a été affecté à chaque hutte.

Les informations relatives aux variables date de naissance et âge du membre du ménage ont été collectées auprès de leurs « maîtres » ou des guides du fait que la majorité des Pygmées n'ont aucun document pouvant permettre aux AR d'avoir avec exactitude ces informations. Cette manière de procéder pourrait entraîner des biais dans l'analyse surtout en ce qui concerne la structure par groupe d'âges quinquennal que nous croiserons avec certaines variables.

2.2.3 Qualité des données sur les réfugiés

Deux types de réfugiés ont été recensés : ceux qui résident dans des ménages collectifs et ceux qui résident dans des ménages ordinaires. Les réfugiés regroupés sous un même toit ou dans un même établissement constituent une population à part et

sont recensés comme ménage collectif. Le contrôleur a la charge de les recenser. S'agissant des réfugiés ayant un ménage individuel ou faisant partie d'un ménage (c'est-à-dire le cas des réfugiés dans la ville de Bangui ou de certains sites tel que celui de Molangué 1), ils sont recensés dans des ménages ordinaires.

2.3 MÉTHODE ET NIVEAUX D'ANALYSE

L'analyse est faite séparément pour chacune des trois sous-populations. La méthode d'analyse est descriptive et prend systématiquement en compte les variables sexe et âge. Trois niveaux d'analyse sont retenus : le niveau national, le niveau régional et le niveau préfectoral. Chacun de ces niveaux est désagrégé en urbain rural (U/R). La désagrégation à différents niveaux permet de faire des analyses fines pour les besoins des programmes qui visent la promotion des sous-populations Mbororos, Pygmées et des réfugiés.

En somme, toutes les informations issues de cette étude permettront au gouvernement et autres utilisateurs de formuler une politique nationale de protection et de l'amélioration des conditions de vie de ces populations, favoriser leur insertion dans les programmes du développement économique et social.

2.4 DÉFINITION DES CONCEPTS ET INDICATEURS

2.4.1 Définition des concepts

Les concepts de base de cette analyse sont : Mbororos, Pygmées, Réfugiés, ménage ordinaire, ménage collectif, résidents présents, résidents absents, visiteurs, population de droit, population de fait. Les définitions des trois premiers concepts ont déjà été données plus haut.

<u>Ménage ordinaire</u>: Ensemble de personnes apparentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé chef de ménage, et dont les ressources sont tout au moins en partie communes. Ces personnes vivent généralement sous le même toit et prennent des repas ensemble.

<u>Ménage collectif</u>: Ensemble de personnes vivant dans un même établissement pour des raisons de conflit, de discipline, de travail, d'étude, de santé et qui n'ont pas de liens de parenté, constituent un ménage collectif. Le ménage collectif est généralement une caserne, un internat scolaire, une prison, un monastère, un couvent, une communauté religieuse, un orphelinat, un asile d'aliénés, un hôtel, un baraquement de chantier temporaire, un hôpital, etc.

<u>Résident</u>: Est considéré comme résident tout individu qui vit habituellement depuis au moins six mois dans le ménage ou tout individu qui n'a pas encore passé six mois dans le ménage mais qui a l'intention d'y rester pendant six mois et plus.

<u>Résident présent</u>: Est considéré comme Résident, tout individu qui a passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage.

<u>Résident absent</u>: Est considéré comme Résident absent, tout individu qui n'a pas passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage, même s'il est présent à l'interview.

<u>Visiteur</u>: Est considéré comme visiteur, tout individu qui ne vit pas habituellement dans le ménage et qui n'a pas l'intention d'y rester pour une durée de 6 mois.

<u>Population de droit ou population résidente</u>: Ensemble des personnes qui résident habituellement dans un ménage, qu'elles soient présentes ou non au moment du recensement.

<u>Population de fait</u> : Ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage au moment du dénombrement, plus les visiteurs.

2.4.2 Liste des indicateurs

Les indicateurs qui seront calculés pour les besoins de ce rapport sont les suivants :

- Effectif des sous-populations Mbororos, Pygmées et réfugiées selon le sexe et l'âge au niveau national désagrégé en milieu urbain/rural.
- Pourcentage des célibataires et des mariés.
- Taux d'analphabétisme selon l'âge et le sexe.
- Nombre moyen d'enfants par femme.
- Quotient de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile.
- Taille moyenne des ménages.
- Pourcentage de la population active occupée et active au chômage.
- Taux brut d'activité.
- Taux net (spécifique) d'activité.
- Cartographie des Mbororos, Pygmées et des réfugiés au niveau régional et préfectoral.

CHAPITRE 3 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les résultats sont présentés séparément pour chacune des trois sous-populations. Ils s'articulent principalement autour du poids démographique de la sous-population (son importance numérique au sein de la population centrafricaine), de ses caractéristiques sociodémographiques, de son cadre de vie et de sa participation à l'activité économique.

3.1 ÉTUDE DE LA POPULATION MBORORO

3.1.1 Volume et répartition spatiale de la population

L'analyse du volume et de la répartition spatiale de la population mbororo permet de mesurer leur poids démographique (importance numérique) selon le sexe à différents niveaux géographique : national, régional, préfectoral et du milieu de résidence.

On a dénombré au recensement de 2003 une population de 39.299 Mbororos dont 19.610 hommes et 18.979 femmes. Les Mbororos représentent ainsi 1,0 % de la population centrafricaine (tableau MPR01)⁴. Cet effectif est supérieur de 30 % aux estimations dont on disposait jusqu'à présent. La répartition par sexe selon le milieu de résidence révèle que les Mbororos sont plus représentés en milieu rural où ils constituent 1,4 % de la population contrairement au milieu urbain où ils ne sont que 0,2 %. De même leur poids démographique varie très sensiblement en fonction de la région. Ils sont numériquement plus représentés dans les régions de savane plus propices à leurs activités pastorales que dans les régions forestières. C'est notamment le cas des régions 2, 3 et 6 où ils représentent respectivement 1,7 %, 1,6 % et 1,2 % de la population.

<u>Tableau MPR01</u>: Poids démographique des Mbororos selon le sexe, le milieu de résidence et la région

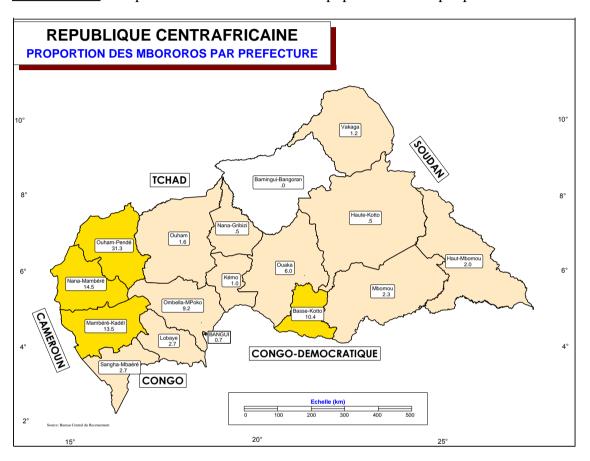
Sexe, milieu et région	Effectif de la	Effectif de la population	% des Mbororos parmi
de résidence	population totale	des Mbororos	la population totale
Ensemble RCA	3.895.139	38.589	1,0
Sexe			
Homme	1.939.326	19.610	1,0
Femme	1.955.813	18.979	1,0
Milieu de résidence			
Urbain	1.414.850	2.688	0,2
Rural	2.480.289	35.901	1,4
Région			
Région 1	603.599	4.563	0,8
Région 2	699.535	11.861	1,7
Région 3	799.727	12.677	1,6
Région 4	512.946	2.894	0,6
Région 5	185.800	663	0,4
Région 6	47.0761	5.656	1,2
Région 7	622.771	275	0,0

⁴ Les effectifs présentés sont ceux obtenus après ajustement des données sur la base des taux de couverture fournis par l'Enquête Post Censitaire (EPC). Voir l'annexe pour les données observées.

_

L'analyse du poids démographique par préfecture confirme la plus forte représentatitivité des Mbororos dans les zones de savane situées à l'Ouest du pays. En effet, la carte MPR01 révèle qu'ils constituent 31% de la population de la préfecture de l'Ouham-Pendé et entre 9 et 15,5 % de celle des préfectures de la Nana-Mambéré, de Mambéré-Kadéï, de la Basse-Kotto et de l'Ombella-M'Poko.

Carte MPR01 : Proportion des Mbororos dans la population totale par préfecture



Le tableau MPR02 confirme la très forte concentration géographique de la population mbororo. En effet, il ressort de ce tableau que plus de neuf Mbororos sur dix, soit 93 %, habitent en milieu rural. Le tiers habite dans la Région administrative n° 7 et 31 % dans la Région 2. Par contre la Région 7 et la Région 5 abritent respectivement moins de 2 % de la population mbororo.

<u>Tableau MPR02</u>: Répartition spatiale de la population des Mbororos selon le milieu et la région de résidence

Sexe, milieu et région de	Répartition de la population mbororo			
résidence	Effectif	Pourcentage (%)		
Milieu de résidence				
Total	38.589	100		
Urbain	2.688	7,0		
Rural	35.901	93,0		
Région				
Total	38.589	100		
Région 1	4.563	11,8		
Région 2	11.861	30,7		
Région 3	12.677	32,9		
Région 4	2.894	7,5		
Région 5	663	1,7		
Région 6	5.656	14,7		
Région 7	275	0,7		

3.1.2 Caractéristiques sociodémographiques

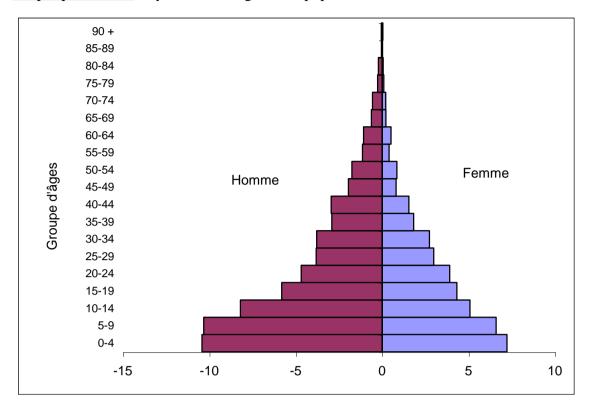
Les caractéristiques sociodémographiques étudiées sont la structure par sexe et âge, la situation matrimoniale, l'alphabétisation, le niveau et la structure de la fécondité, et la mortalité des enfants.

3.1.2.1 Structure par sexe et âge

L'examen de la pyramide des âges met en évidence certaines particularités de la structure par sexe et âge de cette sous-population. Au niveau de la structure par sexe, on observe un déséquilibre en faveur des hommes à tous les âges. Il était déjà ressorti du tableau MPR01 que les hommes représentaient 50,8 % (19.610 sur 38.589) de la population mbororo. Le déficit de femmes, très prononcé dans certains groupes d'âges, pourrait être la conséquence du contexte dans lequel a eu lieu le dénombrement. Il traduirait très probablement un déplacement massif de la population mbororo ayant touché plus les femmes et les enfants vers les pays voisins tels que le Cameroun et le Tchad pour échapper aux prises d'otages et exactions des bandits coupeurs de route appelés communément « zaraguina ». Ces Mbororos réfugiés auraient normalement dû être recensés comme résidents absents, mais il est probable que ce ne fut pas le cas pour beaucoup d'entre eux.

Pour ce qui est de la structure par âge, l'allure générale de la pyramide avec une base très large et un sommet qui se rétrécit assez rapidement, est caractéristique d'une population à forte fécondité.

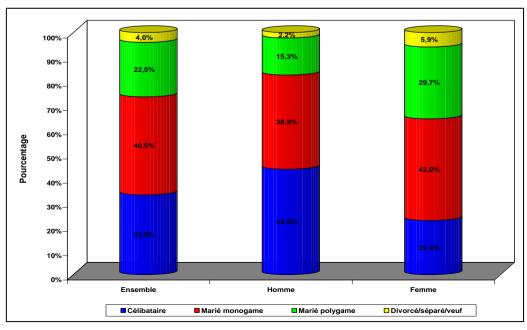
Graphique MPR01: Pyramide des âges de la population mbororo



3.1.2.2 État matrimonial

Parmi les 22.704 Mbororos résidants des ménages ordinaires âgés de 12 ans et plus et qui ont déclaré leur état matrimonial, près des deux tiers (63 %) vit en union (graphique MPR02). Les deux cinquièmes sont des célibataires tandis que les personnes en rupture d'union (veuves, séparées, divorcées) ne représentent que 4 %. Cette répartition est presque identique à celle de la population centrafricaine en générale.

Graphique MPR02 : Répartition des Mbororos selon l'état matrimonial par sexe



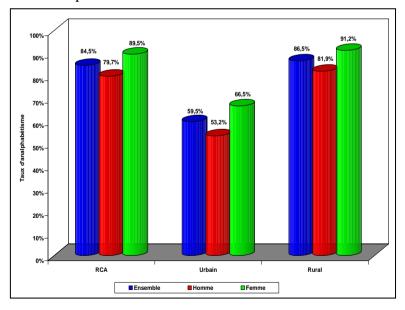
La structure par sexe de l'état matrimonial révèle de grandes différences selon le genre. En effet, près des deux tiers des femmes sont mariées contre moins de la moitié des hommes. De même, la proportion de divorcés est plus importante chez les femmes (5,3 %) que chez les hommes (2,0 %). La plus forte prévalence du mariage chez les femmes Mbororos s'expliquerait davantage par les normes socioculturelles qui valorisent beaucoup le mariage de la femme, mais aussi par la faible scolarisation de ces dernières qui les expose plus au mariage comparativement aux hommes.

Deux cinquièmes des femmes Mbororos mariées vivent en situation de monogamie tandis que 30 % sont mariées à des hommes qui ont au moins deux femmes. La forte prévalence de la polygamie serait à l'origine des différences entre sexes observées précédemment. Cette prévalence refléterait en partie l'influence de l'islam qui est la religion pratiquée par la majorité des Mbororos (87 %) et qui autorise la polygamie⁵. Le niveau élevé de polygamie chez les Mbororos est rendu possible par, d'une part, le retard du mariage des hommes comparativement aux femmes (retard causé par la scolarisation différentielle selon le genre en faveur des hommes) et, d'autre part, par les écarts d'âges élevés entre conjoints chez les Mbororos.

3.1.2.3 Alphabétisation

L'alphabétisation fait référence à la capacité à lire et à écrire un texte dans une langue quelconque. Sur la base de cette définition, en 2003 le taux d'analphabétisme de la population totale mbororo âgée de 10 ans et plus est de 84,5 %, un taux nettement supérieur à celui de la population centrafricaine en générale (59 %).

<u>Graphique MPR03</u>: Taux brut d'analphabétisme des Mbororos selon le milieu de résidence par sexe



Il ressort du graphique MPR03 que l'analphabétisme chez les Mbororos touche beaucoup plus les femmes (89,5 %) que les hommes (80 %) et beaucoup est plus répandue en milieu rural (86,5 %) qu'en milieu urbain (59,5 %). Cette situation serait due, entre autres. l'inégalité entre les sexes en matière de scolarisation, aux

problèmes d'accessibilité aux infrastructures scolaires en milieu rural et surtout aux contraintes spécifiques à l'activité principale des Mbororos (élevage).

⁵ À noter que l'islam à lui seul n'explique pas la forte prévalence de la polygamie. Elle serait aussi un trait culturel, comme le confirme le fait que la polygamie soit aussi, sinon plus répandue dans certaines ethnies centrafricaines qui ne sont pas musulmans tel que les Mboum.

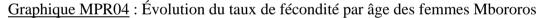
28

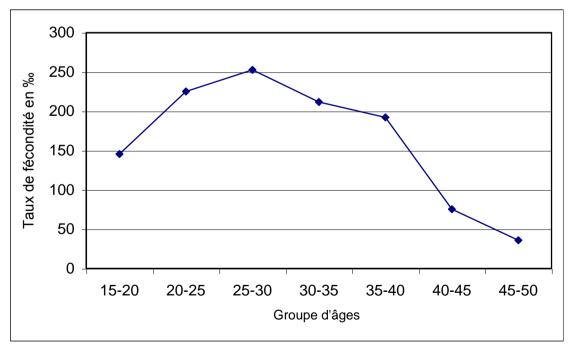
3.1.2.4 Niveau et structure de la fécondité

Afin de mieux apprécier le niveau et la structure de la fécondité chez les femmes Mbororos, trois indicateurs seront utilisés et comparés à ce qui est observé au niveau national : le taux de fécondité par groupe d'âge qui est le rapport entre les naissances vivantes survenues au cours des douze mois ayant précédé le dénombrement sur l'effectif des femmes du groupe d'âge en question ; l'indice synthétique de fécondité (ISF) qui donne le nombre moyen d'enfants par femme dans les conditions de fécondité actuelles ; et enfin l'âge moyen à la maternité (AMM). Même si la question sur les naissances vivantes des douze derniers mois s'adressait à toutes les femmes âgées de 12 ans et plus, l'analyse sera restreinte uniquement aux femmes âgées de 15 à 49 ans. Ce choix se justifie par deux principales raisons. D'abord, dans cette tranche, le taux de fécondité est moins sujet aux effets de la structure par âge de la population. Ensuite, un tel choix permet de faire des comparaisons au niveau national et international.

L'allure de la courbe des taux de fécondité observés selon l'âge des femmes peut permettre de déceler des erreurs dues à une mauvaise déclaration des naissances ou de l'âge de ces femmes. L'allure classique de la courbe des taux de fécondité du moment généralement observée dans les pays à forte fécondité se présente comme suit : elle est croissante entre 15 et 29 ans et décroissante au delà de ces âges. Lorsque la fécondité n'est pas contrôlée, cette courbe a une forme convexe atteignant son niveau maximum entre 20-29 ans (Henry, 1992).

La courbe des taux de fécondité du moment parmi les femmes Mbororos répond au schéma classique de fécondité décrit ci-dessus. En effet, elle croit jusqu'à atteindre un maximum à 25-29 ans (253 ‰) avant de décroître régulièrement pour atteindre un minimum de 36 ‰ à 45-49 ans.





La comparaison de l'ISF des femmes Mbororos et de celui des femmes centrafricaine de manière générale montre qu'elles ont en moyenne plus d'enfants que leurs consœurs centrafricaines (5,7 contre 5,1 enfants par femme). Par contre, il n'y a pas de différences entre les deux populations pour ce qui est de l'âge moyen à la maternité (26,9 ans).

3.1.2.5 Mortalité des enfants

La survie des enfants est l'un des trois domaines prioritaires prescrits par la convention sur les droits de l'enfant. L'objectif fixé pour les pays en voie de développement lors du sommet mondial sur le développement social qui s'était tenu à Copenhague en 1995 est de réduire de deux tiers entre 1990 et 2015 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, soit pour le cas de la RCA, ramener le taux à environ 88 ‰. Le niveau de mortalité des enfants de moins de 5 ans est un indicateur important pour mesurer le niveau de développement d'un pays et d'une population spécifique. Trois indicateurs sont estimés pour mesurer le niveau de mortalité des enfants :

- Le quotient de mortalité infantile communément appelé taux de mortalité infantile (1q0) qui mesure à la naissance, la probabilité de décéder avant d'atteindre le premier anniversaire. Cet indicateur donne le niveau de mortalité infantile.
- Le quotient de mortalité juvénile (₄q₁) qui mesure chez les enfants âgés d'un an exact, la probabilité de décéder avant d'atteindre le cinquième anniversaire (mortalité juvénile) ; et
- Le quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0) qui mesure à la naissance, la probabilité de décéder avant d'atteindre le cinquième anniversaire (mortalité infanto-juvénile).

Le tableau MPR03 compare les niveaux de mortalité des enfants Mbororos avec ceux de la population centrafricaine de manière générale. Il ressort de cette comparaison qu'au niveau global, il n'y a pas de différence de mortalité entre les deux groupes. Par contre les niveaux par sexe révèlent deux résultats : une surmortalité des filles par rapport aux garçons Mbororos et par rapport au niveau de mortalité national. En effet, les niveaux de mortalité des filles Mbororos sont plus élevés que ceux des garçons Mbororos. De plus les niveaux de mortalité des garçons Mbororos sont plus faibles que ceux observés au niveau national. L'inverse est observé chez les filles.

<u>Tableau MPR03</u>: Quotients de mortalité infantile et infanto-juvénile selon le sexe des enfants Mbororos

Population	Quotients de mortalité (‰)			
Fopulation	Infantile (1q0) Juvénile (4q1)		infanto-juvénile (5q0)	
Population Mbororos				
Ensemble	131	99	217	
Garçons	128	96	212	
Filles	133	103	222	
Population RCA				
Ensemble	132	101	220	
Garçons	137	108	230	
Filles	127	95	210	

Ces résultats inattendus pourraient être la conséquence de la mauvaise qualité des données tel que révélé par la pyramide des âges. Tout porte en effet à croire qu'il y a eu sous-déclaration des femmes et des filles. Quelles que soient les raisons de ces résultats inattendus, des investigations supplémentaires sont nécessaires.

3.1.3 Cadre de vie

Un cadre de vie immédiat adéquat est essentiel pour le bien-être des personnes. Pour les besoins de la présente analyse, le cadre de vie immédiat est mesuré par la nature du logement, la principale source d'approvisionnement en eau de boisson, et la nature du lieu d'aisance.

3.1.3.1 Taille des ménages

En moyenne, un ménage mbororo comprend 5,2 personnes, soit plus que la moyenne nationale (tableau MPR04). Cette moyenne varie faiblement selon le milieu de résidence : 5,4 en milieu rural et 5,0 en milieu urbain.

La répartition des ménages dirigés par des Mbororos selon le nombre de résidents confirme ces chiffres. Trois ménages Mbororos sur dix abritent plus de dix personnes. Les ménages de petite taille (moins de cinq personnes) ne représentent qu'une faible proportion. On n'observe pas de différences au niveau des tailles des ménages selon le milieu de résidence à l'exception des ménages de plus de huit personnes et des ménages de dix personnes qui sont plus représentés en milieu rural.

<u>Tableau MPR04</u>: Répartition des ménages Mbororos selon la taille du ménage et le milieu de résidence

Nombre de résidents	Milieu de résidence			
Nombre de l'esidents	Ensemble	Urbain	Rural	
Total	100	100	100	
1 personne	2,8	2,9	2,8	
2 personnes	4,3	5,3	4,2	
3 personnes	6,6	6,2	6,7	
4 personnes	7,8	7,5	7,8	
5 personnes	9,1	9,1	9,1	
6 personnes	10,0	10,7	9,9	
7 personnes	9,7	12,1	9,5	
8 personnes	13,2	9,9	13,5	
9 personnes	6,0	8,6	5,8	
10 personnes et plus	30,5	27,7	30,7	
Taille moyenne	5,2	5,0	5,4	

3.1.3.2 Caractéristiques du logement

Le bâtiment principal des deux tiers des ménages Mbororos est de type traditionnel simple construit essentiellement avec les matériaux locaux tels que le bois, la paille, le chaume, le bambou, la terre battue (banco) et les lianes (tableau MPR05). Le sol de ce type de logement est en terre battue. Le traditionnel amélioré est le second type de logement le plus fréquent (7 % des ménages). La différence entre les deux types de logement réside dans l'amélioration apportée au niveau de la fondation et de la maçonnerie.

Ces proportions varient sensiblement en fonction du milieu de résidence. En milieu rural, la proportion des ménages qui habitent les logements de type traditionnel simple est le double de ceux du milieu urbain (70,5 % contre 32,5 %). La forte fréquence des logements traditionnels en milieu rural s'explique par l'installation des Mbororos ayant quitté le noyau familial à la recherche de pâturage. Ils sont ainsi appelés à se déplacer très souvent et donc habitent dans des logements temporaires.

Tableau MPR05 : Répartition des ménages ordinaires selon le type de logement

Type de legement	Milieu de résidence			
Type de logement	Ensemble	Urbain	Rural	
Total	100	100	100	
Dur	1,1	3,6	0,9	
Semi-dur	2,0	10,8	1,3	
Traditionnel amélioré	6,9	20,1	5,9	
Traditionnel simple	67,8	32,5	70,5	
Autres	9,4	3,8	9,8	
Non Déclaré	12,9	29,2	11,6	

La répartition des ménages Mbororos selon le type de latrines utilisées (tableau MPR06) fait apparaître que le mode d'aisance dans la nature est le plus répandu (41 %), suivie des latrines traditionnelles (27 %) et des latrines à trou ouvert (12,6 %). Cette répartition reflète plus celle du milieu rural, car en milieu urbain le mode d'aisance le plus populaire est constitué des latrines traditionnelles (37 %) et des latrines traditionnelles améliorées (25%). Il est à souligner le fait que plus d'un ménage mbororo sur dix (12 %) en milieu urbain utilise la nature comme lieu d'aisance, ce qui témoigne de la précarité de leur situation même en ville.

La comparaison avec le niveau national laisse entrevoir de grandes différences. Les Mbororos ont en effet tendance à moins utiliser des latrines descentes que leurs concitoyens, ce qui reflète leur niveau de vie plus bas que celle de la population en générale.

<u>Tableau MPR06</u>: Latrines utilisées par les ménages Mbororos selon le milieu de résidence

Type de letuines	Ensemble	Milieu de résidence (Mbororos)		
Type de latrines	RCA	Ensemble	Urbain	Rural
Ensemble	100	100	100	100
Chasse d'eau avec égout/ fosse septique	0,3	0,0	0,5	0,0
Latrines à évacuation	0,8	0,2	1,2	0,1
Latrines améliorées à ventilation	0,2	0,1	0,2	0,1
Latrines traditionnelles améliorées	12	9,0	24,9	7,8
Trou ouvert	19,4	12,6	13,4	12,5
Sceau	0,2	0,1	1,2	0,1
Latrines traditionnelles	32,5	26,8	37,3	26,0
Nature	29,1	41,2	11,7	43,5
Autres	0,7	0,7	0,0	0,7
Non déclaré	4,8	9,2	9,6	9,2

3.1.3.3 Approvisionnement en eau de boisson

L'examen du tableau MPR07 montre que chez les Mbororos de Centrafrique, la source d'eau la plus utilisée pour la boisson est les mares, fleuves ou cours d'eau. Le tiers des Mbororos l'utilise dans l'ensemble du pays. Les autres sources d'eau les plus utilisées par les Mbororos sont les puits, pompe/kiosque (14 %) et les puits protégés (12 %). Moins de 2 % ont accès à l'eau courante (robinet et borne fontaine). Cependant, des disparités importantes existent au niveau du milieu de résidence. En effet, en milieu urbain, les sources d'approvisionnement en eau les plus utilisées sont les puits protégés (40 %) et les pompes ou forage en milieu urbain (15 %). En milieu rural, les mares, fleuves et cours d'eau constituent la source la plus utilisée (34 %).

D'une manière générale, seul le quart des ménages Mbororos ont accès à l'eau potable et 37 % à l'eau salubre. Ces proportions varie considérablement en fonction du milieu de résidence : Sept ménages mbororo sur dix en ville a accès à l'eau salubre et 3 sur dix à l'eau potable contre respectivement 34,2 % et 23,8 % des ménages ruraux. Ces proportions sont nettement inférieures à celles du niveau national, reflétant ainsi la plus grande précarité des conditions de vie des ménages mbororos par rapport aux ménages centrafricains de manière générale.

<u>Tableau MPR07</u>: Répartition des ménages Mbororos selon la principale source d'eau de boisson

Delected and a delected at the first	Milieu de résidence				
Principale source d'eau de boisson	Ensemble	Urbain	Rural		
Total	100	100	100		
Eau du robinet dans le logement	0,1	0,7	0,0		
Eau du robinet dans la cours	0,0	0,0	0,0		
Borne fontaine/Kiosque	1,1	12,4	0,2		
Puits pompe/Forage	14,4	14,8	14,3		
Puits protégés	12,3	39,7	10,2		
Sources protégées	8,4	2,6	8,8		
Eau de pluie	0,2	0,5	0,2		
Eau en bouteille	0,5	0,0	0,5		
Source non protégés	7,6	10,8	7,4		
Mare, Fleuve/Cours d'eau	32,2	3,6	34,4		
Camion citerne/Vendeur d'eau	16,2	6,7	16,9		
Autres	0,0	0,0	0,0		
Non déclaré	7,0	8,1	6,9		
Types d'eau					
Eau salubre	37,0	70,7	34,2		
Eau potable	24,5	30,5	23,8		

3.1.4 Activité économique

L'activité économique demeure l'un des éléments les plus importants de la vie d'une société et du processus de développement d'un pays. Dans ce processus, la main d'œuvre joue un double rôle : d'une part elle contribue à la production des biens et services, et d'autre part, elle constitue une source de revenu et à ce titre, au niveau de la société, elle assure au ménage les moyens de subsistance.

3.1.4.1 Volume et structure par sexe de la population active

La population active est constituée de l'ensemble des individus âgés de six ans ou plus susceptible de travailler (38 %). Il convient de noter que la variable activité économique a été très mal déclarée avec 28 % de non réponse, ce qui limite fortement la validité des comparaisons.

Parmi les Mbororos, recensés au RGPH 2003, la population active s'élève à 12.046. Cette population active est caractérisée par une supériorité numérique des hommes avec un rapport de masculinité de 193,4. Cette disparité est beaucoup plus prononcée en milieu urbain (rapport de masculinité de 323,4 %) qu'en milieu rural (189 %). Ce déséquilibre proviendrait d'une part de l'exode rural qui touche beaucoup plus les hommes à la recherche d'emploi, et, d'autre part, au convoyage du bétail par ces derniers vers les centres urbains pour la vente.

<u>Tableau MPR08</u>: Mbororos actifs (Occupé, chômeur ayant déjà travaillé et chômeur n'ayant jamais travaillé) de 6 ans et plus selon le lieu de résidence et le sexe.

Milieu de Ensemble		mble	Homme		Femmes		Rapport de
résidence	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	masculinité
Ensemble	12.046	100	7.941	100	4.105	100	193,4
Urbain	580	4,8	443	5,6	137	3,3	323,4
Rural	11.466	95,2	7.498	94,4	3.968	96,7	189

3.1.4.2 Taux d'activité

Le taux brut d'activité qui est le rapport de l'effectif de la population active à celui de la population totale permet de mesurer le niveau de la participation à l'activité économique. Pour éliminer l'effet de la structure par âge, il est d'usage de calculer des taux « spécifiques » ou « épurés », sur des groupes d'âge susceptibles d'exercer une activité économique. La présente analyse a retenu le groupe d'âges 15 ans et plus pour calculer ces taux. C'est cet indicateur qui sera utilisé pour les comparaisons entre sexes et milieux de résidence.

Ainsi défini, le taux brut d'activité parmi les Mbororos est de 38,7 % au RGPH 2003. Quant au taux spécifique, il est de l'ordre de 59 %, un niveau moins élevé que celui relevé dans la population centrafricaine de manière générale (66 %). Le taux spécifique d'activité présente de grandes variations selon le milieu de résidence et selon le sexe. La participation des Mbororos à l'activité économique est plus importante en zone rurale (60,5 %) qu'en zone urbaine (40 %). Les écarts selon le sexe sont encore plus importants. En effet huit hommes sur dix âgés de 15 ans ou plus sont actifs contre environ 38 % seulement chez les femmes. Les niveaux de participation à l'activité économique présentent plus de disparités selon le sexe en milieu urbain qu'en milieu rural. La plus forte participation des Mbororos à l'activité économique en milieu rural peut s'expliquer par diverses raisons parmi lesquelles on peut citer la faible scolarisation, et surtout l'importance des activités agropastorales qui occupent 70 % de cette population.

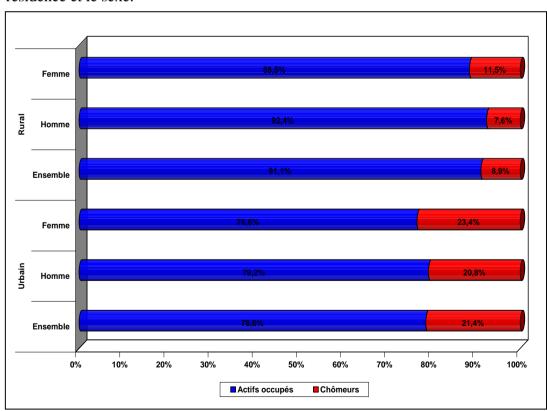
<u>Tableau MPR09</u>: Taux brut et taux spécifique selon le sexe et le milieu de résidence des Mbororos

Taux d'activité par sexe	Milieu de résidence					
	Tous milieux	Urbain	Rural			
Taux bruts d'activité (%)						
Ensemble	38,3	26,5	39,2			
Homme	49,7	39,6	50,5			
Femme	26,5	12,8	27,6			
Taux spécifiques d'activité (%)						
Ensemble	58,9	39,8	60,5			
Homme	79,9	61,3	81,3			
Femme	38,1	18,2	29,1			

3.1.4.3 Composante de la population active

Les résultats du graphique MPR05 révèlent que le niveau du chômage varie très sensiblement en fonction du milieu de résidence et très peu selon le sexe à l'intérieur de chaque milieu de résidence. Au moment du RGPH 2003 sur 11.466 actifs Mbororos, 91 % ont déclaré être occupés contre seulement 9 % de chômeurs. Le taux de chômage est beaucoup plus élevé en milieu urbain (21,4 %) qu'en milieu rural (8,9 %). En milieu rural, la pratique généralisée de l'élevage expliquerait les niveaux relativement faibles de chômage.

<u>Graphique MPR05</u>: Actifs Mbororos occupés et au chômage selon le milieu de résidence et le sexe.



3.1.4.4 Les branches d'activité

Les actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé sont dans l'ensemble majoritairement agriculteurs, éleveurs ou chasseurs (70 %) et commerçants, mécaniciens ou réparateurs d'articles domestiques (10 %). Les autres activités occupent des proportions négligeables. La prédominance des activités agro-pastorales est plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural, les agriculteurs, les éleveurs, chasseurs représentent 72 % des actifs qui travaillent actuellement ou ont déjà travaillé contre 43 % en milieu urbain. Les femmes sont dominantes dans le commerce en milieu urbain où elles représentent 35 % contre 22 % pour les hommes

<u>Tableau MPR10</u>: Répartition des Mbororos de 6 ans et plus occupés ou ayant déjà travaillé selon la branche d'activité, le sexe et le milieu de résidence.

Branche d'activité	Ense	mble	Hon	nme	Femme		
Branche u activite	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Agriculteur / Éleveur / Chasseur / Sylviculteur	42,5	71,8	41,8	76,8	44,8	61,8	
Pêcheur / Pisciculteur / Aquaculteur	2,9	1,5	3,8	2,0	0,0	0,4	
Activités extractives	0,8	1,0	1,1	1,5	0,0	0,1	
Fabrication	0,4	0,1	0,5	0,1	0,0	0,1	
Électricité / Gaz / Eau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Bâtiments / TP	1,5	0,0	1,9	0,0	0,0	0,1	
Commerce / Réparateur auto ou d'articles de domicile	24,7	9,6	21,7	7,3	35,2	14,0	
Hôtel / Restaurant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	
Transport / Communication	4,0	0,3	5,1	0,5	0,0	0,0	
Activités financières	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	
Immobilier / Entreprises	0,8	0,1	0,8	0,1	1,0	0,0	
Administration publique	3,3	0,2	3,8	0,2	1,9	0,1	
Éducation	1,3	0,1	1,1	0,1	1,9	0,0	
Santé / Sociale	1,5	0,1	1,3	0,1	1,9	0,1	
Activités	6,5	1,7	8,0	2,0	1,0	0,9	
Employeur	0,2	0,3	0,3	0,1	0,0	0,8	
Extraterritoriales	0,2	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	
Non Déclaré	9,4	13,1	8,6	8,9	12,4	21,4	

3.1.4.5 Les secteurs d'activité

La répartition des Mbororos âgés de 6 ans et plus occupés ou ayant déjà travaillé selon le statut dans l'occupation fait ressortir que 70 % d'entre eux travaillent pour leur propre compte et 20 % comme aides familiaux. Le salariat public et privé confondus n'occupe que 3,3 % de ces actifs. On observe cependant des disparités selon le sexe et le milieu de résidence. Les travailleurs indépendants et les aides familiaux sont proportionnellement plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain. Par contre le salariat est plus développé en ville qu'en zone rurale. Les hommes ont plus tendance à être des indépendants et des salariés contrairement aux femmes, quel que soit le milieu de résidence. Les femmes sont plus nombreuses comme aide familial. Cette situation provient soit de la mauvaise compréhension de cette variable, soit de l'inégalité entre les sexes en matière d'emploi et le rôle traditionnel de la femme qui est celui de la femme au foyer.

<u>Tableau MPR11</u>: Répartition des Mbororos de 6 ans et plus occupés ou ayant déjà travaillé selon le statut dans l'occupation le sexe et le milieu de résidence.

Statut dans	Ensemble			Homme			Femme		
l'occupation	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Salarié public	1,5	8,2	1,2	1,8	8,8	1,5	0,8	5,7	0,6
Salarié privé	1,6	4,8	1,4	2,3	6,2	2,0	0,2	0,0	0,3
Salarié para- public	0,2	0,8	0,1	0,2	0,8	0,2	0,1	1,0	0,0
Indépendant	69,7	56,5	70,3	71,1	57,6	71,8	66,9	52,4	67,3
Employeur	0,8	1,9	0,7	1,0	2,4	1,0	0,3	0,0	0,3
Aide Familial	19,1	15,9	19,3	16,3	12,6	16,5	25,0	27,6	24,9
Apprenti	0,6	0,8	0,5	0,7	1,1	0,7	0,2	0,0	0,2
Autre	1,3	2,3	1,3	1,1	2,1	1,1	1,6	2,9	1,6
Non Déclaré	5,3	8,8	5,1	5,4	8,3	5,3	5,0	10,5	4,8

3.2 ÉTUDE DE LA POPULATION PYGMÉE

3.2.1 Volume et répartition spatiale de la population pygmée

Lors du RGPH 2003, 12.393 Pygmées⁶ ont été dénombrés, soit 0,3 % de l'effectif total de la population centrafricaine. Le rapport de masculinité révèle qu'il y a autant d'hommes que de femmes Pygmées. La quasi-totalité des Pygmées (98 %) vivent en milieu rural où ils représentent 0,5 % de la population.

<u>Tableau MPR12</u>: Poids démographique des Pygmées selon le sexe, le milieu de résidence et la région

Sexe, milieu et région de résidence	Effectif de la population des Pygmées	% des Pygmées parmi la population totale	Répartition
Ensemble RCA	12.393	0,3	
Sexe			
Total	12.393	0,3	100
Homme	6.199	0,3	50,0
Femme	6.194	0,3	50,0
Milieu de résidence			
Total	12.393	0,3	100
Urbain	263	0,0	2,1
Rural	12.130	0,5	97,9
Région			
Total	12.393	0,3	
Région 1	6.383	1,1	51,5
Région 2	5.867	0,8	47,3
Région 3	80	0,0	0,6
Région 4	0	0,0	0,0
Région 5	0	0,0	0,0
Région 6	0	0,0	0,0
Région 7	63	0,0	0,5

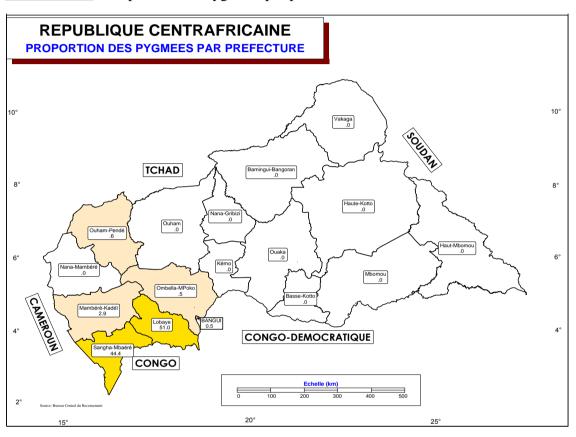
Le poids démographique des Pygmées varie très sensiblement en fonction de la région. Ils sont numériquement plus représentés dans les régions forestières

_

 $^{^6}$ D'après les données de l'enquête réalisée par Coopi (2004) il y aurait environ 15.000 Pygmées rien que pour la Lobaye.

favorables à leurs activités de cueillette, de chasse et de pêche (carte MPR02). Ainsi on les retrouve plus dans la Région 1 (constituée des préfectures de la Lobaye et de l'Ombella-M'Poko) et la Région 2 (constituée des préfectures de la Nana-Mambéré, de la Mambéré-Kadéï et de la Sangha-Mbaéré). Malgré la tendance à la sédentarisation le long des voies de communication et près des villages, la forêt demeure l'habitat par excellence pour les Pygmées.

Carte MPR02 : Proportion des Pygmées par préfecture



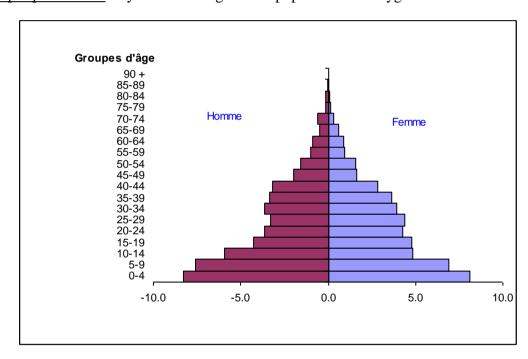
<u>Tableau MPR013</u>: Répartition spatiale de la population des Pygmées selon le milieu et la région de résidence

Sexe, milieu et région de	Répartition de la population Pygmée				
résidence	Effectif	Pourcentage (%)			
Milieu de résidence					
Total					
Urbain	263	2,1			
Rural	12.130	97,9			
Région					
Total					
Région 1	6.383	51,5			
Région 2	5.867	47,3			
Région 3	80	0,6			
Région 4	0	0,0			
Région 5	0	0,0			
Région 6	0	0,0			
Région 7	63	0,5			

3.2.2 Caractéristiques sociodémographiques de la population Pygmées

3.2.2.1 Structure par sexe et âge

La pyramide des âges de la population pygmée présente une base large et un rétrécissement au sommet, caractéristique d'une population jeune encore à forte fécondité. Mais une perturbation survient dans cette harmonie matérialisée par une forte représentativité des femmes par rapport aux hommes à partir du groupe d'âge 25-29 ans. Cette irrégularité serait due, d'une part, à une forte émigration des Pygmées de sexe masculin vers la République du Congo, la République Démocratique du Congo ou vers le Cameroun et, d'autre part, à une surmortalité maternelle à partir de 25-29 ans. Cette anomalie pourrait aussi refléter une mauvaise qualité des données sur l'âge tel qu'évoqué dans la partie méthodologie.



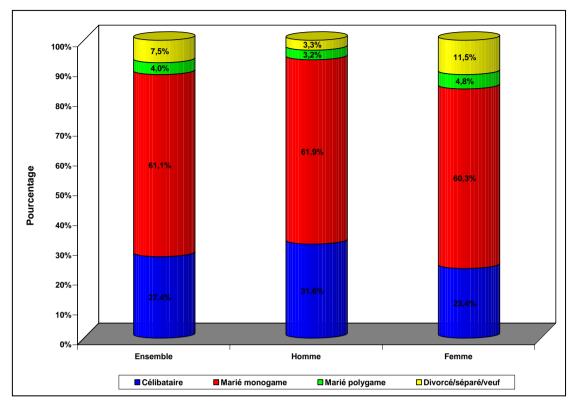
Graphique MPR06: Pyramide des âges de la population des Pygmées

3.2.2.2 État matrimonial

Le mariage semble être une pratique sociale fortement valorisée chez les Pygmées. Sur 7.975 Pygmées âgés d'au moins 12 ans, près des deux tiers (62 %) vivait en union au moment du recensement. Les célibataires ne représentent que 27 % et sont pour la plupart des jeunes (75,9 %). La faible proportion de ceux qui sont en rupture d'union (divorcé/séparé/veuf) pourrait s'expliquer par un fort taux de remariage. La polygamie est une pratique rare chez les Pygmées puisque seuls 4 % des personnes âgées de 12 ans et plus vivent dans des couples polygamiques.

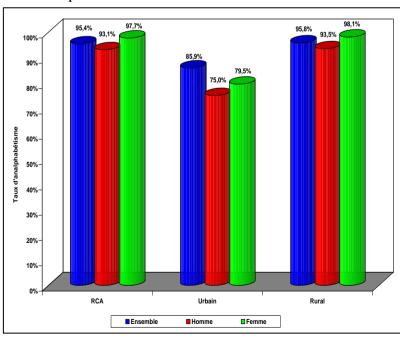
La structure par sexe de l'état matrimonial révèle quelques différences. Le célibat est plus fréquent chez les hommes (31,6 %) que chez les femmes (23,4 %). Par contre, la proportion des femmes en rupture d'union (11,5 %) est plus élevée que celle des hommes dans cette situation (3,3 %). On ne note cependant pas de différence entre les proportions d'hommes et de femmes mariés.

Graphique MPR07: Répartition des Pygmées selon l'état matrimonial par sexe



3.2.2.3 Alphabétisation

<u>Graphique MPR08</u> : Taux brut d'analphabétisme des Mbororos selon le milieu de résidence par sexe

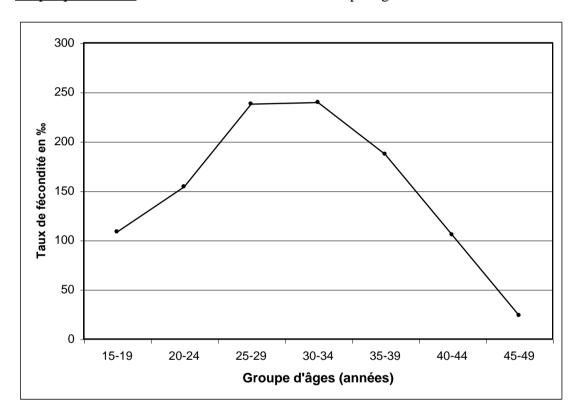


L'accès à l'éducation reste très marginal chez les Pygmées, car neuf Pygmées sur dix âgés de 10 ans et plus ne savent ni lire ni écrire dans aucune langue. En outre l'analphabétisme chez les Pygmées touche beaucoup plus femmes (98 %) que les hommes (93 %). Il outre plus en milieu répandu en rural (96 %) qu'en milieu urbain (86 %).

3.2.2.4 Niveau et structure de la fécondité

En utilisant la même méthode de mesure du niveau de fécondité que chez les femmes Mbororos âgées de 15-49 ans dans le sous point 3.2.1.4 (page 14), il ressort que la courbe des taux de fécondité du moment parmi les femmes Pygmées répond aussi au schéma classique de fécondité décrit par Henry en 1992. En effet, elle révèle une croissance accélérée à partir de 15-19 ans, l'atteinte du niveau maximal entre 30-34 ans (239 ‰) suivie d'une baisse sensible jusqu'à l'atteinte d'un taux minimum de 23 ‰.

Graphique MPR09 : Évolution du taux de fécondité par âge des femmes



Pour mieux apprécier le niveau global de fécondité des femmes Pygmées, on aura recours à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) qui est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde dans les conditions de fécondité actuelles. La comparaison de l'ISF des femmes Pygmées et de celui des femmes centrafricaines de manière générale montre qu'elles ont en moyenne un peu plus d'enfants que leurs consœurs centrafricaines (5,3 contre 5,1 enfants par femme).

Pour ce qui est de l'âge moyen à la maternité (AMM), on observe une grande différence entre la population centrafricaine de manière générale et les Pygmées. L'âge moyen à la maternité des mères Pygmées qui est de 29,5 ans est nettement supérieur à celui de leurs congénères centrafricaines (26,9 ans). Ceci implique que Malgré son caractère précoce, la fécondité des femmes pygmées est également tardive.

3.2.2.5 Mortalité des enfants pygmées

Les niveaux de mortalité des enfants pygmés sont très élevés quel que soit le type de mortalité considéré (tableau MPR14). Le risque de décéder d'un enfant pygmé avant l'âge de cinq ans par exemple est de 283 ‰ et avant un an de 163 ‰. Par ailleurs, l'analyse différentielle de la mortalité par sexe laisse apparaître une surmortalité masculine par rapport aux filles pygmées. Le quotient de mortalité infanto-juvénile est 301 ‰ chez les garçons contre 265 ‰ chez les filles. Les mêmes tendances sont observées tant pour la mortalité infantile que pour la mortalité juvénile. D'après Waldron (1983), cité par Patricia Rakotondrabe (1996), cette surmortalité masculine chez les Pygmées peut être attribuée à des facteurs biologiques (la moindre résistance des garçons aux maladies infectieuses en générale) et à une plus forte prévalence des maladies respiratoires chez les garçons. Les résultats d'une autre étude menée par le Père Joseph-André du village Bolémboké 1 et 2 à Nola cités par De Foy (1984, p 15) révèlent que les principales maladies des Pygmées sont les infections pulmonaires.

La comparaison des niveaux de mortalité des enfants pygmées avec ceux des enfants centrafricains de manière générale révèle en outre que la mortalité est beaucoup plus élevée chez les garçons et les filles pygmées. Les écarts les plus importants sont observés au niveau de la mortalité juvénile avec un quotient de 143 ‰ chez les Pygmées et 101 ‰ au niveau de la population totale. Cette situation s'expliquerait par l'inaccessibilité des femmes Pygmées aux infrastructures sanitaires pour les consultations prénatales et l'accouchement, la précarité du niveau de vie, et la qualité des soins apportés aux enfants Pygmées par rapport aux enfants centrafricains en général.

<u>Tableau MPR14</u>: Niveaux de mortalité des enfants pygmées selon le sexe comparés au niveau national

Donulation	Quotients de mortalité (‰)					
Population	Infantile (1q0)	Juvénile (4q1)	Infanto-juvénile (5q0)			
Population des Pygmées						
Ensemble	163	143	283			
Garçons	172	156	301			
Filles	154	131	265			
Population RCA						
Ensemble	132	101	220			
Garçons	137	108	230			
Filles	127	95	210			

3.2.3 Cadre de vie des Pygmées

Le cadre de vie immédiat des Pygmées est analysé ici à travers la taille moyenne des ménages et les caractéristiques du logement (type de logement, nature du lieu d'aisance et principale source d'approvisionnement en eau de boisson). À titre de rappel, il est à noter que l'écosystème forestier constitue le principal cadre de vie des Pygmées.

3.2.3.1 Taille des ménages

Un ménage pygmé comprend en moyenne 4,5 personnes, une taille presque identique à la moyenne nationale qui est de 4,8 personnes. La taille moyenne des ménages

pygmés ne varie pas sensiblement selon le milieu de résidence : 4,5 en milieu rural contre 4,7 en milieu urbain.

3.2.3.2 Type de logement

Malgré la tendance à la sédentarisation des Pygmées, plus des deux tiers des ménages Pygmées habitent un bâtiment principal de type traditionnel simple construit essentiellement avec les matériaux locaux tels que le bois, la paille, le chaume, le bambou, la terre battue (banco) et les lianes. Le sol de ce type de logement est en terre battue. Ces proportions varient sensiblement en fonction du milieu de résidence. En milieu rural, la proportion des ménages Pygmées qui habitent les logements de type traditionnel simple est presque le triple (64 %) de ceux du milieu urbain (24 %).

Tableau MPR15 : Répartition des ménages des Pygmées selon le type de logement

Type de legement		Milieu de résidence					
Type de logement	Ensemble	Urbain	Rural				
Total	100	100	100				
Dur	0,6	6,7	0,5				
Semi-dur	0,2	6,7	0,1				
Traditionnel amélioré	0,6	8,9	0,4				
Traditionnel simple	63,2	24,4	64,0				
Autres	22,2	35,6	21,9				
Non déclaré	13,2	17,8	13,1				

3.2.3.3 Lieu d'aisance

Le mode d'aisance le plus répandu chez les Pygmées est la nature, utilisée par 72 % d'entre eux contre 29 % des Centrafricains en général. Viennent ensuite les latrines à trou ouvert (15 %) et les latrines traditionnelles (6 %). Cette répartition reflète plus celle du milieu rural. Même en milieu urbain, une large majorité des ménages pygmés (62 %) recourent à la nature comme lieu d'aisance.

<u>Tableau MPR16</u>: Latrines utilisées par les ménages Pygmées selon le milieu de résidence

Type de legement	Ensemble	Milieu de résidence (Pygmées)			
Type de logement	RCA	Ensemble	Urbain	Rural	
Ensemble	100	100	100	100	
Chasse d'eau avec égout/ fosse septique	0,3	0,0	0,0	0,0	
Latrines à évacuation	0,8	0,0	0,0	0,0	
Latrines améliorées à ventilation	0,2	0,0	0,0	0,0	
Latrines traditionnelles améliorées	12	0,7	11,1	0,5	
Trou ouvert	19,4	15,4	8,9	15,6	
Sceau	0,2	0,0	0,0	0,0	
Latrines traditionnelles	32,5	6,0	13,3	5,8	
Nature	29,1	72,1	62,2	72,3	
Autres	0,7	0,2	0,0	0,2	
Non déclaré	4,8	5,5	4,4	5,5	

3.2.3.4 Approvisionnement en eau de boisson

Les résultats contenus dans le tableau MPR17 montrent que la source d'eau la plus utilisée pour la boisson par les ménages pygmées (40 %) est les mares, fleuves et autres cours d'eau. Environ un quart des ménages s'approvisionne chez les camions citernes ou les vendeurs d'eau tandis qu'un ménage sur cinq utilisent les sources protégées. Moins de 1 % des ménages pygmées a accès à l'eau courante (robinet et borne fontaine). D'une manière générale, si l'on considère que l'eau potable est celle qui provient des sources telles que le robinet dans la maison ou la cours, les bornes fontaines ou kiosque, les puits protégés, les sources protégées, l'eau en bouteille, les camions citernes ou les vendeurs d'eau, seul un peu plus de la moitié des ménages pygmées centrafricains (52 %) a accès à l'eau potable dans l'ensemble du pays.

La comparaison en fonction du milieu de résidence révèle des disparités importantes. En milieu urbain, les sources d'approvisionnement en eau les plus utilisées sont toujours les mares, les fleuves et les cours d'eau (67 %) et seulement un ménage sur dix utilise les bornes fontaines, ce qui témoigne de la précarité de leur situation même en ville. En milieu rural, bien que les mares, les fleuves et les cours d'eau soient utilisés par les deux cinquièmes des ménages, 20 % utilisent les sources protégées et environ 5 % s'approvisionnent par les pompes ou forage.

Globalement, c'est respectivement le quart seulement des ménages pygmées qui ont accès à une eau de boisson salubre et à une eau potable, soit nettement moins que les moyennes nationales qui sont de 60,7 % et 47,0 %. Même en faisant la comparaison avec le milieu rural au niveau national, on se rend compte que les ménages pygmées ont une moins grande accessibilité à l'eau salubre et à l'eau potable que les ménages centrafricains de manière générale. D'où une plus grande précarité de leur condition d'existence.

<u>Tableau MPR17</u>: Répartition des ménages Pygmées selon la principale source d'eau de boisson

Principale source d'eau de		Milieu de résidence	
boisson	Ensemble	Urbain	Rural
Total	100,0	100,0	100,0
Eau du robinet dans le logement	0,0	0,0	0,0
Eau du robinet dans la cours	0,0	0,0	0,0
Borne fontaine/Kiosque	0,6	13,3	0,3
Puits, Pompe/Forage	4,8	0,0	4,9
Puits protégés	0,9	4,4	0,8
Sources protégées	19,3	4,4	19,6
Eau de pluie	0,1	0,0	0,1
Eau en bouteille	0,4	6,7	0,3
Sources non protégées	1,7	2,2	1,7
Mare, Fleuve/Cours d'eau	40,2	66,7	39,7
Camion citerne/Vendeur d'eau	25,8	0,0	26,3
Autres	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	6,2	2,2	6,3
Types d'eau			
Eau salubre	26,1	28,8	26,0
Eau potable	25,1	24,4	25,1

3.2.4 Activité économique des Pygmées

L'activité économique est définie comme l'activité ou le travail exercé par un individu dans le but de produire ou de contribuer à la production des biens et services économiques ; l'individu perçoit généralement en contrepartie une rémunération en nature ou en monnaie.

3.2.4.1 Volume et structure par sexe de la population active

L'effectif de la population active âgés de 6 ans et plus s'élève à 4174 individus. Les hommes sont majoritairement représentés avec un rapport de masculinité supérieur à 120 %. La quasi-totalité de la population active vit en milieu rural, tout comme la population pygmée prise dans sa globalité.

<u>Tableau MPR18</u>: Volume de la population pygmée active de 6 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence actifs

Milieu de	Ensemble		Hon	Hommes		mes	Rapport de
résidence	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	masculinité
Ensemble	4174	100	2273	100	1901	100	119,6
Urbain	96	2,3	61	2,7	35	1,8	174,3
Rural	4078	97,7	2212	97,3	1866	98,2	118,5

3.2.4.2 Taux d'activité

La participation à l'activité économique est mesurée ici par deux indicateurs : le taux brut d'activité qui est le rapport de l'effectif de la population active de six ans et plus à celui de la population totale âgée de six ans et plus et le taux « spécifique » ou « épuré » qui est obtenu en rapportant les actifs âgés de 15 ans et plus sur l'effectif de la population âgée de 15 ans. Ce dernier taux mesure mieux la participation à l'activité économique.

Dans l'ensemble le taux brut d'activité chez les Pygmées est de 41 % tandis que le taux spécifique est de l'ordre de 63,5 %. Ce dernier taux n'est pas très différent de celui du niveau national (66 %). La participation à l'activité économique présente de fortes disparités selon le sexe et le milieu de résidence. Les hommes Pygmées participent plus à l'activité économique que les femmes. En effet, 71 % des hommes âgés de 15 ans et plus sont sur le marché du travail contre 56,5 % seulement des femmes. Les mêmes tendances s'observent en considérant la participation à l'activité économique à partir de 6 ans (taux brut de 45 % chez les hommes contre 37,7 % chez les femmes). L'intensité de la participation à l'activité économique selon le milieu de résidence varie en fonction du sexe et de l'âge d'entrée en activité considérée. La participation à partir de 6 ans est légèrement plus forte en milieu urbain (taux brut de 45 %) qu'en milieu rural (taux brut de 41,3 %). Par contre, si on ne considère que l'activité des personnes âgées de 15 ans ou plus, c'est plutôt en milieu rural qu'on observe une plus grande participation à l'activité économique (63,6 % contre 60 %). Quel que soit l'âge d'entrée en activité retenu, les hommes participent plus à l'activité économique en milieu urbain qu'en milieu rural. Le contraire est observé chez les femmes.

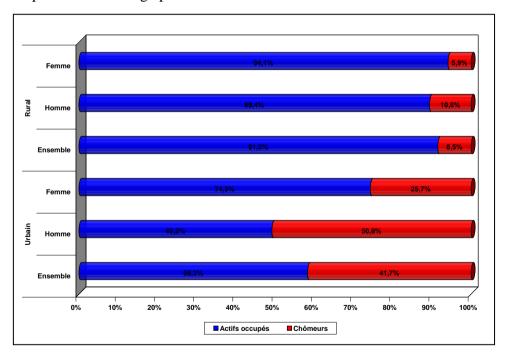
<u>Tableau MPR19</u>: Taux brut et taux spécifique selon le sexe et le milieu de résidence des Pygmées

Town dia stirité man sons	Milieu de résidence					
Taux d'activité par sexe	Tous milieux	Urbain	Rural			
Taux bruts d'activité (%)						
Ensemble	41,3	44,9	41,3			
Homme	45,0	61,6	44,7			
Femme	37,7	30,4	37,8			
Taux spécifiques d'activité (%)						
Ensemble	63,5	60,0	63,6			
Homme	71,0	84,8	70,7			
Femme	56,5	39,4	56,9			

3.2.4.3 Population active occupée et population active au chômage

La répartition de la population active pygmée selon qu'elle est occupée ou au chômage présente de très fortes variations en fonction du milieu de résidence et du sexe. Si la presque totalité des actifs (89,4 %) est occupée en milieu rural, tel n'est le cas que pour la moitié d'entre eux en milieu urbain (49,2 %). Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, le chômage est plus important parmi la population masculine (50,8 % en milieu urbain et 10,6 % en milieu rural) que parmi la population féminine (25,7 % en milieu urbain et 5,9 % en milieu rural).

<u>Graphique MPR10</u>: Répartition de la population pygmée active selon qu'elle est occupée ou au chômage par sexe et milieu de résidence



3.2.4.4 Les branches d'activité

Dans l'ensemble parmi les Pygmées âgés de 6 ans et plus actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé, plus des huit dixièmes sont agriculteurs, éleveurs, chasseurs ou sylviculteurs. Cette branche occupe plus de monde en milieu rural (88,4 %) qu'en milieu urbain (79,4 %) et plus les femmes que les hommes en milieu

rural (92,1 % contre 85,2 %) et en milieu urbain (92,6 % contre 70,7 %). Le commerce et la réparation d'automobiles ou d'articles de domicile constituent la seconde branche d'activité qui mobilise le plus les Pygmées. En milieu urbain, ce sont 15 % des occupés et des chômeurs qui appartiennent à cette branche. Cette proportion atteint presque le quart (24,4 %) parmi les hommes en milieu urbain. Les autres branches d'activité occupent des proportions négligeables.

<u>Tableau MPR20</u>: Répartition des Pygmées de 6 ans et plus occupés ou ayant déjà travaillé selon la branche d'activité, le sexe et le milieu de résidence.

Branche d'activité	Ense	mble	Homme		Femme	
Branche d'activité	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agriculteur / Éleveur / Chasseur / Sylviculteur	79,4	88,4	70,7	85,2	92,6	92,1
Pêcheur / Pisciculteur / Aquaculteur	0,0	2,7	0,0	3,2	0,0	2,1
Activités extractives	0,0	1,4	0,0	2,7	0,0	0,0
Fabrication	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2
Électricité / Gaz / Eau	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Bâtiments / TP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce / Réparateur auto ou d'articles de domicile	14,7	0,6	24,4	1,1	0,0	0,1
Hôtel / Restaurant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport / Communication	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Activités financières	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Immobilier / Entreprises	0,0	0,9	0,0	1,6	0,0	0,0
Administration publique	1,5	0,4	2,4	0,7	0,0	0,0
Éducation	0,0	0,2	0,0	0,3	0,0	0,0
Santé / Sociale	2,9	0,1	2,4	0,2	3,7	0,0
Activités	1,5	0,3	0,0	0,4	3,7	0,2
Employeur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Extraterritoriales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,0	4,9	0,0	4,4	0,0	5,4

3.2.4.5 Les secteurs d'activité

Il ressort des résultats du tableau MPR21 que la majorité des Pygmées (83 %) âgés de 6 ans et plus occupés ou ayant déjà travaillé sont des indépendants et une personne sur dix est aide familiale. La proportion des salariés du secteur public est très faible tandis que ceux du secteur privé représentent 2,5 % de l'ensemble.

La répartition selon le sexe et le milieu de résidence confirme ces tendances mais avec cependant de fortes disparités. Les travailleurs indépendants et les aides familiaux sont proportionnellement plus nombreux en milieu rural (84 %) qu'en milieu urbain (54,4 %). Par contre le salariat est nettement plus développé en ville (32,4 %) qu'en zone rurale (2,7 %) et parmi les hommes (48,8 % en milieu urbain) que parmi les femmes (7,4 %). Chez les hommes le travail indépendant est plus fréquent en milieu rural tandis que chez les femmes, la différence est faible.

<u>Tableau MPR21</u>: Répartition des Pygmées de 6 ans et plus occupés ou ayant déjà travaillé selon le statut dans l'occupation le sexe et le milieu de résidence.

Statut dans	Ensemble			Homme			Femme		
l'occupation	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Salarié public	0,7	5,9	0,6	0,9	9,8	0,8	0,4	0	0,4
Salarié privé	2,5	26,5	2,1	4,6	39,0	3,9	0,2	7,4	0,1
Salarié parapublic	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0	0,0
Indépendant	83,4	54,4	83,9	83,9	34,1	84,9	82,9	85,2	82,8
Employeur	0,1	1,5	0,1	0,1	2,4	0,1	0,1	0	0,1
Aide Familial	10,0	1,5	10,2	6,8	2,4	6,8	13,8	0	14,0
Apprenti	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0	0,1
Autre	1,1	0,0	1,1	1,5	0,0	1,5	0,7	0	0,7
Non Déclaré	2,0	10,3	1,9	2,1	12,2	1,9	2,0	7,4	1,9

3.3 ÉTUDE DE LA POPULATION DES RÉFUGIÉS

Les réfugiés constituent une sous-population très fluide dont l'effectif et les caractéristiques peuvent varier très sensiblement en un temps relativement court. Aussi les résultats présentés ici reflètent-ils la situation de décembre 2003 qui probablement n'est plus exactement la même actuellement en 2005.

3.3.1 Volume et répartition spatiale de la population

Les résultats du RGPH03 révèlent que la RCA compte 6.574 réfugiés, soit 0,2 % de la population totale. La moitié des réfugiés est constituée de femmes et l'autre moitié d'hommes. La répartition par selon le milieu de résidence révèle que la quasi-totalité (94,6 %) d'entre eux vit en milieu rural où ils représentent 0,3 % de la population.

<u>Tableau MPR22</u>: Poids démographique des réfugiés selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe, milieu et région de résidence	Effectif de la population des Réfugiés	% des Réfugiés parmi la population totale	Répartition
Ensemble RCA	6574	0,2	100,0
Sexe			
Total	6574	0,2	100,0
Homme	3271	0,2	49,8
Femme	3303	0,2	50,2
Milieu de résidence			
Total	6574	0,2	100,0
Urbain	355	0,0	5,4
Rural	6220	0,3	94,6
Région			
Total	6574	0,2	100,0
Région 1	1166	0,2	17,7
Région 2	129	0,0	2,0
Région 3	91	0,0	1,4
Région 4	61	0,0	0,9
Région 5	49	0,0	0,7
Région 6	4855	1,0	73,9
Région 7	223	0,0	3,4

Même si on les retrouve sur toute l'étendue du territoire centrafricain, ils sont géographiquement très concentrés. Près des trois quarts vivent dans la Région 6 constituée du Mbomou, du Haut-Mbomou et de la Basse-Kotto et près de 18 % dans

la Région 1 qui comprend les préfectures de la Lobaye et de l'Ombella M'Poko et la région 6. Leur forte présence dans ces deux régions se justifie par l'existence des sites de réfugiés à Molangué dans la Lobaye et à Mboki dans le Haut-Mbomou.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
PROPORTION DES REFUGIES PAR PREFECTURE

10°

TCHAD

Summyu-Barryun

(Valuaga)

(Valu

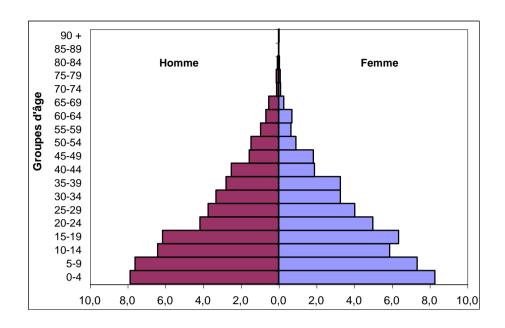
<u>Carte MPR03</u>: Proportion des réfugiés par préfecture

3.3.2 Caractéristiques sociodémographiques de la population réfugiée

3.3.2.1 Structure par sexe et âge

La répartition des réfugiés selon le sexe et l'âge révèle que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à tous les âges. D'une manière générale on constate que, le rapport de masculinité est inférieur à 100. La forme de la pyramide des âges caractérisée par une base large et une restriction de la forme au fur et à mesure que l'on s'approche du sommet révèle en outre le caractère très jeune de la population réfugiée.

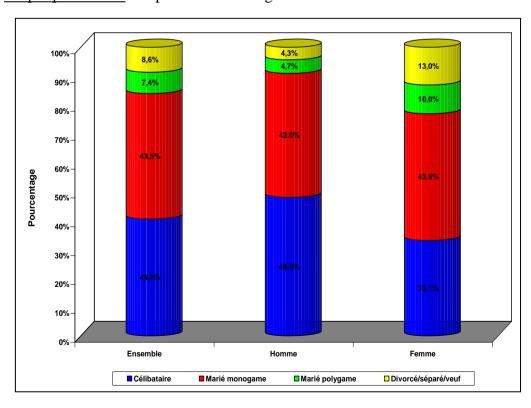
Graphique MPR11 : Pyramide des âges de la population des réfugiés



3.3.2.2 État matrimonial

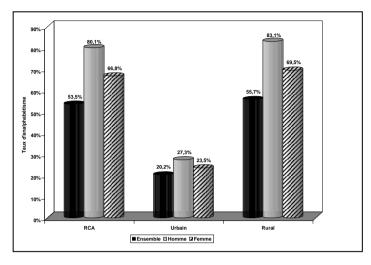
Sur un total de 4.244 réfugiés âgés de 12 ans et plus qui ont déclaré leur état matrimonial, un peu plus de la moitié est mariée (50,9 %) et 40,5 % sont célibataires. Près de 9 % sont en rupture d'union (divorcés, séparés ou veufs). Le célibat est plus répandu chez les hommes (48 % d'entre eux ne sont pas encore mariés) tandis que le mariage domine chez les femmes (54 %). Parmi les femmes, un dixième vit dans un couple polygame contre 4,7 % chez les hommes.

Graphique MPR12 : Répartition des réfugiés selon l'état matrimonial et le sexe



3.3.2.3 Alphabétisation

<u>Graphique MPR13</u>: Taux brut d'analphabétisme des réfugiés selon le sexe et le milieu de résidence



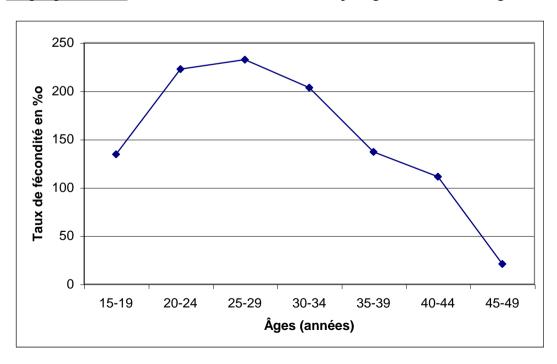
Les résultats du RGPH03 des révèlent que 67 % réfugiés vivant sur le territoire centrafricain sont analphabètes. Ce taux était estimé à 68 % lors du recensement des réfugiés du site de Boubou réalisé en 1993. Les réfugiés de sexe féminin sont les plus touchés par l'analphabétisme (80 %) que les hommes (53,5 %). La prévalence de l'analphabétisme chez les réfugiés varie

également en fonction du milieu de résidence. Les réfugiés qui vivent en milieu rural sont en majorité analphabète (69,5 %) contre 23,5 % en milieu urbain.

3.3.2.4 Niveau et structure de la fécondité

L'allure de la courbe des taux de fécondité du moment des femmes réfugiées est celle généralement observée dans les pays à forte fécondité (Henry, 1992). L'examen de la variation de ce taux selon l'âge des femmes montre que le taux de fécondité est plus élevé dans les groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans. Le niveau maximal (232 ‰) est atteint dans ce dernier groupe.

Graphique MPR14: Évolution du taux de fécondité par âge des femmes réfugiés.



Pour ce qui est du niveau global de fécondité, il est donné par l'indice synthétique de fécondité (ISF). Chez les réfugiées, il se situe à 5,3 enfants par femme, soit un peu plus que celui des femmes centrafricaines de manière générale (5,1 enfants par femme). Par contre, il n'y a pas de différences sensibles entre les deux populations pour ce qui est de l'âge moyen à la maternité. Il est de 27 ans chez les femmes réfugiés et 26,9 ans chez les Centrafricaines.

3.3.2.5 Mortalité des enfants réfugiés

Les niveaux de mortalité son très élevés parmi les enfants réfugiés. Un enfant réfugié sur 3 risque de mourir avant d'atteindre l'âge de 5 ans. Les risques de décéder avant 1 an et entre 1 et 5 ans sont respectivement de 188 ‰ et 180 ‰. La mortalité est particulièrement élevée chez les garçons comparativement aux filles, quel que soit le type de mortalité considérée. La mortalité juvénile par exemple est 40 % plus élevé chez les garçons (213 ‰) que chez les filles (150 ‰). En outre, les enfants réfugiés élevé par rapport à celui de la population centrafricaine en générale. Ce qui démontre que les enfants réfugiés sont plus vulnérables que les enfants centrafricaines.

<u>Tableau MPR23</u>: Mortalité des enfants réfugiés selon le sexe et le milieu de résidence comparé au niveau national

Donulation	Quotients de mortalité (%)						
Population	Infantile (1q0)	Juvénile (4q1)	Infanto-juvénile (5q0)				
Population des réfugiés							
Ensemble	188	180	334				
Garçons	209	213	377				
Filles	168	150	293				
Population RCA							
Ensemble	132	101	220				
Garçons	137	108	230				
Filles	127	95	210				

3.3.3 Cadre de vie des réfugiés

Pour ce qui est du cadre de vie des réfugiés, l'analyse se limitera uniquement à ceux d'entre eux qui vivent dans des ménages ordinaires. Les variables retenus pour analyser ce cadre de vie (type de logement, nature du lieu d'aisance et principale source d'approvisionnement en eau de boisson) n'est disponible que pour cette catégorie de ménages.

3.3.3.1 Type de logement

La quasi-totalité (90 %) des bâtiments principaux des ménages des réfugiés sont de type traditionnel simple faits de matériaux locaux. Les logements de type dur construit de ciment, parpaing aggloméré, brique cuite, fer à béton avec une fondation en moellon hourdée de ciment et une toiture en tôle ne sont occupés que par 1,5 % des ménages réfugiés. Ce sont pour la plupart les ménages urbains qui utilisent ce type de logement (11,7 %) contrairement au milieu rural où les logements de type traditionnel simple sont les plus répandus (94 %).

<u>Tableau MPR24</u>: Logements des ménages ordinaires réfugiés selon le type de logement

Type de legement	Milieu de résidence						
Type de logement	Ensemble	Urbain	Rural				
Total	100,0	100,0	100,0				
Dur	1,5	11,7	0,9				
Semi-dur	1,4	25,0	0,2				
Traditionnel amélioré	2,8	38,3	1,0				
Traditionnel simple	90,0	11,7	94,0				
Autres	0,7	0,0	0,8				
Non déclaré	3,6	13,3	3,1				

3.3.3.2 Lieu d'aisance

Il ressort du tableau MPR25 que plus de la moitié des ménages réfugiés (52,6 %) utilise le mode d'aisance de type trou ouvert, suivi des latrines traditionnelles et de la nature (respectivement 20 %). Cette répartition reflète plus celle du milieu rural. En milieu urbain le mode d'aisance le plus courant est la latrine traditionnelle améliorée, utilisée par deux ménages sur cinq, et la latrine traditionnelle, utilisée par environ 32 % des ménages. La comparaison avec la répartition des ménages au niveau national selon le type de lieu d'aisance révèle que les ménages réfugiés sont moins nombreux à utiliser des lieux d'aisance « modernes », mais recourent par contre moins à la nature que les ménages centrafricains de manière générale.

<u>Tableau MPR25</u>: Latrines utilisées par les ménages réfugiés selon le milieu de résidence

True de letuines	Ensemble	Milieu de résidence (Réfugiés)				
Type de latrines	RCA	Ensemble	Urbain	Rural		
Ensemble	100	100	100	100		
Chasse d'eau avec égout / fosse septique	0,3	0,0	0,0	0,0		
Latrines à évacuation	0,8	0,2	1,7	0,1		
Latrines améliorées à ventilation	0,2	0,0	0,0	0,0		
Latrines traditionnelles améliorées	12,0	3,5	40,0	1,6		
Trou ouvert	19,4	52,6	13,3	54,6		
Sceau	0,2	0,0	0,0	0,0		
Latrines traditionnelles	32,5	20,2	31,7	19,6		
Nature	29,1	19,5	0,0	20,5		
Autres	0,7	1,6	0,0	1,7		
Non déclaré	4,8	2,5	13,3	2,0		

3.3.3.3 Approvisionnement en eau de boisson

Plus de la moitié des ménages réfugiés (51,3 %) s'approvisionne en eau de boisson à partir des mares, des fleuves et des autres cours d'eau. Les puits, les pompes et les forages constituent le second mode d'approvisionnement en eau de boisson le plus populaire chez les réfugiés (un ménage sur quatre l'utilise). Il est également à noter que 8 % des ménages réfugiés sont approvisionnés en eau par des camions citernes ou des vendeurs d'eau. En somme, il ressort que seul un tiers des ménages réfugiés a accès à l'eau salubre et un peu moins du tiers (32,2 %) à l'eau potable. Ces moyennes masquent cependant des inégalités considérables selon le milieu de résidence. Le milieu urbain est nettement avantagé (86,6 ont accès à l'eau salubre et 71,6 % à l'eau

potable) par rapport au milieu rural (31 % des ménages y ont accès à l'eau salubre et 30 % à l'eau potable).

<u>Tableau MPR26</u>: Répartition des ménages réfugiés selon la principale source d'eau de boisson

Principale source d'eau de		Milieu de résidence	
boisson	Ensemble	Urbain	Rural
Total	100	100	100
Eau du robinet dans le logement	0,1	1,7	0,0
Eau du robinet dans la cours	0,2	3,3	0,0
Borne fontaine/Kiosque	3,1	60,0	0,2
Puits, Pompe/Forage	26,0	3,3	27,2
Puits protégés	1,5	15,0	0,9
Sources protégées	2,8	3,3	2,7
Eau de pluie	0,1	0,0	0,1
Eau en bouteille	0,0	0,0	0,0
Sources non protégées	5,0	1,7	5,2
Mare, Fleuve/Cours d'eau	51,3	1,7	53,8
Camion citerne/Vendeur d'eau	7,9	0,0	8,3
Autres	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	2,1	10,0	1,7
Types d'eau			
Eau salubre	33,8	86,6	31,1
Eau potable	32,2	71,6	30,1

3.3.4 Activité économique des réfugiés

3.3.4.1 Volume et structure par sexe de la population active

La population active parmi les réfugiés en Centrafrique s'élève à 1.274 individus. Les femmes sont numériquement plus représentées parmi les actifs (rapport de masculinité de 90,6 %). Cependant, contrairement à ce qui est observée de manière générale, les actifs hommes en milieu urbain sont deux fois plus nombreux que les femmes avec un rapport de masculinité de 200.

<u>Tableau MPR27</u>: Volume de la population réfugiée active de 6 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence actifs

Milieu de	Ensemble		Hon	Homme		mes	Rapport de
résidence	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	masculinité
Ensemble	1.274	100	1.406	100	2.680	100	90,6
Urbain	60	4,7	30	2,1	90	3,4	200
Rural	1.214	95,3	1.376	97,9	2.590	96,6	88,2

3.3.4.2 Taux d'activité

Le taux brut d'activité estimé à partir des données du RGPH03 est de 50 % parmi les réfugiés tandis que le taux spécifique est de l'ordre de 79 %, plus élevé que celui du niveau national (66 %). Cependant on observe de grandes variations selon le lieu de résidence et le sexe. Le taux brut d'activité est plus élevé en milieu rural (51 %) qu'en milieu urbain (31 %). L'inverse est observé pour ce qui est du taux spécifique d'activité. Ceci reflète la plus grande précocité de la participation à l'activité

économique en milieu rural. Les femmes réfugiés participent plus à l'activité économique que les hommes en milieu rural, tandis que le contraire est observé en milieu urbain.

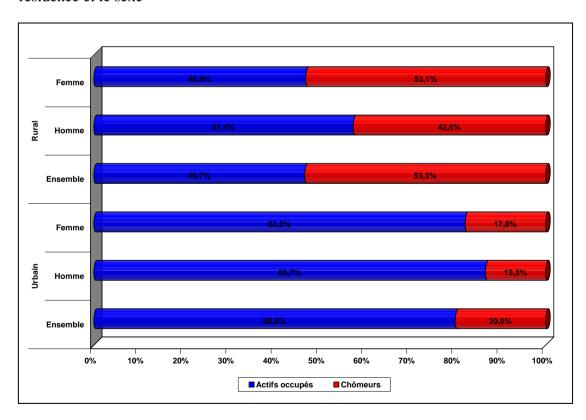
<u>Tableau MPR28</u>: Taux brut et taux spécifique selon le sexe et le milieu de résidence des réfugiés

To dio etiité mon co	Milieu de résidence						
Taux d'activité par sexe	Tous milieux	Urbain	Rural				
Taux bruts d'activité (%)							
Ensemble	50,0	31,1	51,1				
Homme	47,8	39,5	48,3				
Femme	52,2	21,9	53,9				
Taux spécifiques d'activité (%)							
Ensemble	79,3	61,1	81,5				
Homme	77,7	55,7	79,3				
Femme	80,8	33,0	83,7				

3.3.4.3 Population active occupée et population active au chômage

La population active réfugiée est majoritairement constituée de chômeurs en milieu rural (53,3 %) et d'occupés en milieu urbain (80 %). Chez les hommes, les occupé sont partout majoritaires aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

<u>Graphique MPR15</u>: Actifs réfugiés occupés et au chômage selon le milieu de résidence et le sexe



3.3.4.4 Les branches d'activité

La répartition de la population active selon la branche d'activité varie considérablement selon le milieu de résidence. En milieu rural, neuf actifs réfugiés occupés ou ayant déjà travaillé exercent dans le secteur agro-pastoral (agriculture, chasse et sylviculture) englobe 89 % de l'ensemble des actifs ruraux. Par contre, les activités dominantes en milieu urbain sont le commerce et la réparation d'autos et d'articles de domicile (37,3 %) ainsi que les activités domestiques (12 %). Les autres activités sont négligeables. Cette répartition ne varie pas sensiblement selon le sexe.

<u>Tableau MPR29</u>: Répartition des réfugiés de 6 ans et plus occupés ou ayant déjà travaillé selon la branche d'activité, le sexe et le milieu de résidence.

December 11 - 45-247	Ense	mble	Hon	nme	Femme		
Branche d'activité	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
Total	100	100	100	100	100	100	
Agriculteur / Éleveur / Chasseur / Sylviculteur	21,3	88,7	18,4	86,6	26,9	90,6	
Pêcheur / Pisciculteur / Aquaculteur	2,7	0,9	4,1	1,8	0,0	0,1	
Activités extractives	2,7	0,1	4,1	0,2	0,0	0,0	
Fabrication	1,3	0,4	0,0	0,7	3,8	0,1	
Électricité / Gaz / Eau	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	
Bâtiments / TP	0,0	0,2	0,0	0,3	0,0	0,0	
Commerce / Réparateur auto ou d'articles de domicile	37,3	4,7	36,7	3,2	38,5	6,0	
Hôtel / Restaurant	0,0	0,3	0,0	0,4	0,0	0,2	
Transport / Communication	4,0	0,0	6,1	0,1	0,0	0,0	
Activités financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Immobilier / Entreprises	2,7	0,1	4,1	0,2	0,0	0,0	
Administration publique	5,3	0,5	4,1	1,0	7,7	0,1	
Éducation	4,0	0,4	4,1	0,7	3,8	0,1	
Santé / Sociale	2,7	0,2	0,0	0,3	7,7	0,1	
Activités domestiques	12,0	1,5	14,3	2,6	7,7	0,5	
Employeur	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	
Extraterritoriales	1,3	0,0	0,0	0,0	3,8	0,0	
Non Déclaré	2,7	2,0	4,1	1,8	0,0	2,1	

3.3.4.5 Le statut dans l'occupation

L'examen du tableau MPR30 montre que 84 % de la population active sont constitués de travailleurs indépendants, 12 % d'aides familiaux et moins de 3 % de salarié. Les hommes sont plus nombreux à être salariés (autour de 4 %) que les femmes (1 %). Ils sont par contre moins souvent aides familiaux (11 %) que les femmes (14 % des femmes actives).

Quelle que soit la zone de résidence, le travail indépendant prédomine (68 % en milieu urbain et 85 % en milieu rural). Par contre le salariat se retrouve essentiellement en milieu urbain et concerne presque exclusivement les hommes. Près de trois refugiés occupés ou ayant déjà travaillé en milieu urbain sur dix (28 %) sont salariés alors qu'ils ne sont que 2 % en milieu rural. En milieu urbain, 30,6 % des

occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé de sexe masculin sont salariés tandis que seules 1,2 % des femmes du même milieu le sont.

<u>Tableau MPR30</u>: Répartition des réfugiés de 6 ans et plus occupés ou ayant déjà travaillé selon le statut dans l'occupation le sexe et le milieu de résidence.

Statut dans	Ensemble			Homme			Femme		
l'occupation	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Salarié public	0,9	10,7	0,6	1,4	6,1	1,2	0,4	19,2	0,1
Salarié privé	1,6	12,0	1,3	2,6	18,4	2,0	0,7	0,0	0,7
Salarié parapublic	0,2	5,3	0,1	0,4	6,1	0,2	0,1	3,8	0,0
Indépendant	84,4	68,0	84,9	84,5	67,3	85,2	84,3	69,2	84,6
Employeur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Aide Familial	12,1	1,3	12,4	10,3	2,0	10,6	13,8	0,0	14,1
Apprenti	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre	0,2	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1
Non Déclaré	0,6	2,7	0,5	0,6	0,0	0,7	0,5	7,7	0,4

CHAPITRE 4

IMPLICATIONS DES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

L'objectif général de l'étude des sous-populations des Mbororos, des Pygmées et des réfugiés était de déterminer leurs effectifs et leurs caractéristiques sociodémographiques et économiques respectifs. Ces informations fournissent des données de base pouvant servir aux décideurs et aux partenaires au développement dans la mise en œuvre de programmes efficaces d'assistance adaptés à ces différentes sous-populations, d'une part, et dans le suivi/évaluation de leur actions, d'autre part.

Un constat général se dégage de l'analyse: les conditions générales de vie des Mbororos, des Pygmées et des réfugiés dans la société centrafricaine sont assez précaires. Cette vulnérabilité est susceptible de constituer un frein à l'épanouissement de ces sous-populations et de limiter leur contribution au développement du pays.

Les sous-points suivants tirent quelques implications des résultats de l'analyse et formule des recommandations sur la base de ces implications pour chacune des trois sous-populations.

4.1 LES MBOROROS

Les Mbororos vivent dans l'insécurité

Éleveurs généralement nomades, la quasi-totalité des Mbororos (93 %) vit en milieu rural où ils représentent 1,4 % de la population totale. L'analyse de la structure par sexe et âge de la population Mbororos recensée montre un déséquilibre prononcé en faveur des hommes à tous les âges dû en partie à la mauvaise déclaration de l'âge, mais aussi reflet de l'absence d'une partie de la population féminine. Celle-ci en compagnie des enfants a dû fuir vers les pays voisins, le Cameroun et le Tchad, pour échapper aux prises d'otages et autres exactions des coupeurs de route, les « Zaraguina », qui sèment la terreur dans les campagnes surtout dans les zones d'élevage.

Sur la base de ce constat, il est recommandé que le Gouvernement renforce les dispositifs sécuritaires et engage une lutte implacable contre les coupeurs de route afin d'enrayer ce phénomène qui menace d'une manière générale l'économie de la RCA et en particulier l'élevage qui est la principale activité économique des Mbororos.

Les Mbororos sont faiblement instruites et alphabétisés, ce qui limite leur participation au processus de développement et a des implications sur le plan sanitaire

Les Mbororos sont une sous-population faiblement instruite et faiblement alphabétisée. Neuf femmes sur dix et huit hommes sur dix âgée de 10 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire. Ce fort taux d'analphabétisme constitue un frein à la pleine participation des Mbororos au processus de développement du pays. Il a également des implications au niveau des comportements sanitaires des mères et de la survie de leurs enfants. Il est reconnu que les femmes instruites ou alphabétisées recourent plus aux services de soins de santé moderne pendant la grossesse et pour l'accouchement.

Elles reconnaissent mieux les symptômes des maladies des enfants, respectent plus le calendrier vaccinal, ont une plus grande hygiène, entre autres comportements propices à la survie de leurs enfants.

Les enfants Mbororos ont moins de chance de survivre jusqu'à cinq ans que les enfants centrafricains de manière générale. Ce qui reflète des conditions de vie plus précaires

Le taux de mortalité infanto-juvénile parmi les Mbororos est supérieur à celui du niveau national (217 ‰ contre 132 ‰). La mortalité infanto-juvénile est en partie le reflet des conditions de vie des ménages. Le fait qu'elle soit plus élevée chez les Mbororos implique que leurs conditions de vie exposent leurs enfants à un risque de décès avant l'âge de cinq ans plus élevé que ceux de la population centrafricaine de manière générale. On note également une surmortalité des filles par rapport aux garçons contrairement à ce qui est observé habituellement.

Afin de renverser ces tendances, les pouvoirs publics, les ONG et les autres partenaires au développement devraient conjuguer leurs efforts pour une amélioration des conditions de vie des Mbororos, notamment par un meilleur accès aux infrastructures de santé, à l'éducation de base et à l'éducation fonctionnelle.

Les ménages des Mbororos sont de faible standing et ont un faible accès aux services sociaux de base

Deux tiers des ménages Mbororos habitent des logements de type traditionnel simple construits essentiellement avec des matériaux locaux. La moitié des ménages Mbororos en milieu rural n'a pas accès à l'eau potable en Centrafrique et deux ménages sur cinq utilisent la nature comme le lieu d'aisance. De tels conditions d'habitation impliquent que les Mbororos, et plus particulièrement les enfants, sont ainsi exposés aux maladies diarrhéiques et aux autres maladies hydriques et à une morbidité et une mortalité élevées.

Afin de réduire cette exposition au risque, le Gouvernement et ses partenaires au développement devraient conjuguer leurs efforts afin d'améliorer les conditions d'hygiène des Mbororos par un meilleur accès à l'eau potable et par une plus grande disponibilité de lieux d'aisance adéquats.

4.2 LES PYGMÉES

Les Pygmées constituent une sous-population très minoritaire en RCA. Ils ne représentent que 0,3 % de la population centrafricaine. Ils vivent presque exclusivement en milieu rural (98 %) et sont numériquement plus représentés dans les régions forestières favorables à la cueillette, la chasse et la pêche, activités économiques de neuf Pygmées sur dix.

Les transformations que connaît l'écosystème forestier, notamment la déforestation sous l'effet de l'urbanisation et de l'exploitation forestière anarchique, ont eu des répercussions négatives sur la vie des Pygmées de Centrafrique. Les données du RGPH3 on montré que les Pygmées vivent dans des conditions plus précaires que la population centrafricaine en général. Malgré l'effort d'alphabétisation réalisé par

certains ONG, les Pygmées demeurent dans leur grande majorité analphabètes. Plus de neuf Pygmées sur dix âgés de 10 ans et plus ne savent ni lire ni écrire dans aucune langue, ce qui pose le problème de leur accès inégalitaire au développement.

Reflet de leur plus grande vulnérabilité, les enfants Pygmées survivent moins bien que les enfants Centrafricains de manière générale. Un nouveau-né pygmé sur quatre (265 ‰) risque de mourir avant d'atteindre l'âge de 5 ans contre un risque de 132 ‰ au niveau national. Ce risque élevé de mortalité découlerait également du faible accès à l'eau potable des ménages Pygmées et de la non-disponibilité de lieux d'aisance adéquat. En effet, sept ménages environ sur dix (72 %) utilisent la nature comme lieu d'aisance le plus utilisé par les ménages pygmés. Deux ménages sur cinq s'approvisionnent en eau de boisson auprès des mares, des fleuves et des autres cours d'eau. La moitié des ménages seulement (52 %) a accès à l'eau potable.

Afin d'assurer la survie et l'émancipation des Pygmées, il est urgent que les recommandations suivantes soient mises en œuvre.

- Que les ONG et autres partenaires au développement qui s'intéressent aux Pygmées appuient les programmes intégrés de développement de ceux-ci dans la perspective d'améliorer leurs conditions de vie et de faciliter leur autopromotion. Les actions doivent être focalisées sur la santé, l'éducation (par la promotion d'une éducation de base dans leur propre langue), l'appui agricole et la protection des Pygmées.
- Que les partenaires au développement intègrent dans leurs plans d'action la diversification de l'économie du peuple pygmé ainsi que des mesures d'accompagnement pour sa sédentarisation dans des conditions décentes afin de préserver leurs droits inaliénables.

4.3 LES RÉFUGIÉS

Les réfugiés vivant sur le territoire centrafricain sont le plus localisés dans la Région 6 qui comprend le Mbomou, le Haut Mbomou et la Basse-Kotto où on retrouve les trois quarts d'entre eux et dans la Région 1 constituée des préfectures de la Lobaye et de l'Ombella-M'Poko (18 %). En dépit des efforts consentis par le HCR et autres ONG nationales et internationales pour apporter une aide aux réfugiés, leurs conditions de vie demeurent précaires. D'après les données du RGPH03, la moitié des ménages réfugiés n'a pas accès à l'eau potable. Le type de lieu d'aisance le plus utilisé par les ménages réfugiés (plus de la moitié) est le trou ouvert. Cette précarité des conditions de vie les expose en particulier leurs enfants à un risque plus élevé de décès que les enfants centrafricains. Un enfant réfugié sur trois risque de mourir avant d'atteindre l'âge de 5 ans, largement au dessus du niveau national. Les niveaux d'analphabétisme élevés des réfugiés, en particulier des femmes (les huit dixièmes de celles qui sont âgés de 10 ans et plus ne savent ni lire ni écrire) constituent un autre facteur de vulnérabilité de la sous-population des Réfugiés.

Pour assurer de meilleures conditions de vie aux réfugiés, il est impérieux que le Gouvernement et les organismes internationaux tels que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) mènent des actions d'ordre social envers les réfugiés sur la base des problèmes identifiés. Plus spécifiquement il s'agit de :

- Développer et accentuer l'éducation sanitaire et l'hygiène alimentaire. À terme, cela devrait réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans.
- Pourvoir les camps des réfugiés en structures adéquates d'accueil, favorables à leur survie.
- Appuyer les réfugiés qui ne sont plus dans les camps mais se sont installés dans des ménages ordinaires à s'intégrer à la vie économique du pays et à subvenir eux-mêmes à leur besoins de base.

CONCLUSION

L'étude des sous-populations des Mbororos, des Pygmées et des réfugiés à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de décembre 2003 a permis de déterminer leurs effectifs ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques et économiques. Elle a ainsi permis de combler en partie un déficit d'informations fiables, exhaustives et à jour sur ces sous-populations.

En République Centrafricaine les Mbororos, les Pygmées et les réfugiés constituent des sous-populations largement minoritaires. Elles représentent respectivement 1 %, 0,3 % et 0,2 % de la population du pays. Elles sont géographiquement concentrées sur le territoire national. Éleveurs généralement nomades, la quasi-totalité des Mbororos (93 %) vit en milieu rural. Ils sont plus représentés dans les régions de savane, plus favorables à leurs activités pastorales, plus précisément dans les régions 2, 3 et 6, que dans les régions forestières. Par contre, les Pygmées vivent presque exclusivement en milieu rural (98 %) et sont numériquement plus représentés dans les régions forestières où ils s'adonnent à la cueillette, à la chasse et à la pêche, activités économiques de neuf Pygmées sur dix. Quant au réfugiés, ils sont plus nombreux dans la Région 6 qui comprend le Mbomou, le Haut-Mbomou et la Basse-Kotto, où on retrouve 75 % d'entre eux, et dans la Région 1 constituée des préfectures de la Lobaye et de l'Ombella-M'Poko qui concentre 17,7 % de cette sous-population.

L'analyse a montré que malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics, les ONG et les autres partenaires au développement pour améliorer les conditions de vie et la pleine intégration des Mbororos, des Pygmées et des réfugiés dans la société centrafricaine et dans le processus de développement du pays, ces sous-populations demeurent plus vulnérables que les Centrafricains de manière générale.

Le taux d'analphabétisme parmi ces sous-populations est plus élevé que celui du niveau national. Il est 84,5 % chez les Mbororos âgés de 10 ans et plus, 95,4 % chez les Pygmées et 66,8 % chez les réfugiés. L'analphabétisme touche plus les femmes que les hommes.

Concernant le cadre de vie immédiat, les données montrent que les Mbororos, les Pygmées et les réfugiés habitent très majoritairement dans des logements de type traditionnel simple construits essentiellement avec des matériaux locaux et vivent dans des ménages n'ayant pas accès à l'eau potable (plus de 60 %) et ne disposant pas de lieu d'aisance adéquat (plus de 90 %). La situation est plus préoccupante pour les Pygmées. Conséquence en partie de ces conditions de vie précaires, les enfants pygmés et réfugiés courent un risque de mourir avant l'âge de cinq ans plus élevé que les enfants centrafricains de manière générale. Un enfant réfugié sur trois (334 ‰) et près de trois enfants pygmés sur dix (283 ‰) risquent de mourir avant d'atteindre cinq ans contre 220 ‰ en population générale.

Afin d'assurer le plein épanouissement et la pleine participation des Mbororos, Pygmées et Réfugiés au processus de développement, il est nécessaire que les pouvoirs publiques et tous les partenaires au développement de la RCA conjuguent leurs efforts pour un meilleur accès à l'éducation et aux infrastructures sociaux de bases de ces sous-populations.

A partir des données telles que collectées, l'analyse ne pourrait faire ressortir tous les déterminants des conditions de la précarité de leurs conditions de vie.

Toutefois, les résultats de cette étude peuvent constituer des éléments prédictifs de la manière dont les Mbororos, les Pygmées et les réfugiés sont touchés dans leurs conditions de vie. A cet effet, il paraît indispensable de mener une étude spécifique afin d'approfondir la problématique de ces populations.

BIBLIOGRAPHIE

Bissengue V. (2004). Contribution à l'histoire ancienne des Pygmées: l'exemple des Aka. Collection Études Africaines, Paris, 205 pages.

Bureau Central du Recensement (1994). *Recensement des réfugiés du site de Boubou*, Rapport d'analyse, Bangui, 48 pages.

Centrafrique Info (2004): Actualité du 11 novembre 2004.

Dackam-Ngatchou R. (2000). Plan d'analyse d'un Recensement Général de la Population, FNUAP/CST-Dakar, 8 pages.

Dejou F. et al. (1999). « Figures peules », Cahiers d'études africaines, n° 162, 539 p.

Koulaninga A. (1987). *L'éducation des Pygmées de Centrafrique*, Thèse de doctorat de 3^{eme} cycle en Sciences de l'Éducation, Université René Descartes Paris V, Sciences Humaines, Sorbonne.

Nations Unies (1999). Rapport du groupe de travail sur les minorités, Genève, 20 p.

Philippart de Foy G. (1984). Les Pygmées de l'Afrique Centrale, Paris, Éditions Parenthèses.

République Centrafricaine (1997). Projet de déclaration de la Politique Nationale de Population, Bangui.

UNFPA (2002). Rapport annuel 2002, New York.

UNFPA (1994). *Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement*, tenu au Caire en septembre 1994.

Ze Ngono T. (1990). Les sous-populations particulières ou marginales, Yaoundé, 58 p.

Fichier thématique des travaux réalisés dans le domaine de la population centrafricaine entre 1960 et 1992.

ANNEXES 1

Liste des cadres ayant participé à l'atelier de validation des rapports d'analyse thématique du RGPH03

Kadre Abdallah

Directeur Général au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Albertine Agoundoukoua

Directrice Générale au Ministère de la Communication

Guy Ankogui Mpoko

Professeur d'Université

Léon Baikoua

Cadre au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Bainalago

Professeur d'Université

Festus Bakassa

Cadre au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

J. Claude Beleka

Chargé de Mission aux Ministère de la Famille et des Affaires Sociales

Bokia Bendert

Directeur au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Nick Lasset Bicko

Statisticien Démographe

Mathurin Bobossi

Directeur Technique du Projet P02

Chancy Deta

Cadre au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Serge Don Ding

Expert au CTP-PAS

Gilbert Feikeram

Chef de Service au Ministère de l'Urbanisme

Pacome Gaba

ONAPHA

Léonnard Gotoas

Professeur d'Université

Christian Mustapha Issein

Directeur de la Comptabilité Nationale au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Kamayen

Professeur d'Université

Emmanuel Kitize

Médecin

Daniel Kosse

Cadre au Ministère des Finances

Marie Madeleine Koyangbo

Professeur d'Université

Jacqueline Madozein

Chargé de Mission au Ministère des Finances

Lucien Malebanda

Cadre au Ministère de l'Éducation Nationale

Annicet Malendele

Cadre au Ministère de la Santé et de la Population

Dominique Malo

Professeur d'Université

Maxime Mandas Ouche

Abel Mazido

Professeur d'Université

Guy Martin Mazoukandji

Expert au CTP-PAS

Eliane Mokodopo

Cadre au Ministère des Affaires Sociales

Lambert Mossoua

Professeur d'Université

Ndolombaye

Elie Nembie

Directeur au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Leon Ngambeye-Zameya

Cadre au Ministère des Affaires Sociales

Félix Ngana

Professeur d'Université

Jean Christophe Ngrekamba

Secrétaire Général de la Croix Rouge Centrafricaine

Félix Oumarou

Cadre au Ministère du Monde Rural

Marie Josee Ouando

Joêl Parefa

Professeur d'Université

Guezewane Piki

Directeur Général au Ministère de l'Éducation Nationale

Pierre Poukale

Professeur d'Université

Thierry Poulizouh

Directeur Général des Statistiques

Marguerite Ramadan

Chargé de Mission au Ministère des Affaires Sociales

Sylvain Seledezon

Cadre au Ministère du Monde Rural

Marc Simba

Cadre à la Direction Générale de L'Hydraulique

Yvon Songuet

Chargé de Mission au Ministère des Finances

Yve Tainasse

Directeur du Village d'enfants SOS

Marie Josée Tongba

Cadre à la Mairie de Bangui

Eric Vickos

Directeur au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Chahir Walidou

Cadre de l'UNICEF

Faustin Zameto

Haut Commissaire chargé de la Régionalisation

Annexes 2

Liste du personnel du Bureau Central de Recensement qui a participé au RGPH03

Paul Théodore Mbaguia

Coordonateur national

Jean-Louis Pouninguinza

Directeur National de la Statistique

Félix Moloua

Directeur Technique

Jean Faustin Piamale

Chef d'unité

Alfred Sabendo

Chef d'unité

Perkyss Mbainoudjim

Chef d'unité

Alexis Guenengafo

Chef d'unité

Thierry Bertrand Kanda

Chef d'unité

Charles Daouily

Chef de Section

Emmanuel Goundi

Chef de Section

Faustin Yangoupande

Chef de Section

Marcel Gouana

Chef de Section

Chantal Moheama

Cadre

Rodrigue Ngonon

Cadre

Christophe Bayo

Cadre

Bangoran Moussa

Dessinateur

Martin Luther Babou

Dessinateur

Donatien Bakana

Tireur de Plan

Angéline Mboula

Secrétaire

Olga Guena

Secrétaire

Émilienne Koyna

Secrétaire

Arsène Gbara

Chauffeur

Bienvenu Ndeguilo

Chauffeur

Phillipe Sentoua

Gardien

Maxime Sanze

Gardien

Désiré Heneoroy

Gardien

Charly Moussa

Gardien

Firmin Houmbindo

Planton

Enoch Poukane

Planton

ANNEXES 3

Liste des superviseurs et zones de supervision du RGPH03

Faustin Piamale

Bangui

Dr Bernard Boua

Ombella-M'Poko 1

Cristophe Bayo

Ombella-M'Poko 2

Dr Tomas d'Aquin Koyazegbe

Lobaye

Robert Mbao

Bamingui-Bangoran

Antoine Mbao

Kémo-Ibingui

Dr Richard Ngballet

Ouaka 1

Dr Yacoub Sylla

Ouaka 2

Sébastien Selenguino

Haute-Kotto

Charles Daouily

Vakaga

Alfred Sabendo

Basse-Kotto 1

Dr Desiré Komangova

Basse-Kotto 2

Dr Desiré Grembombo

Mbomou

Sylvestre Baza Banguimi

Haut-Mbomou

Eloi Andara

Nana-Gribizi

Dr Marcel Mbeko

Ouham 1

Rodrigue Ngonon

Ouham 2

Faustin Yangoupande

Ouham-Pende 1

Gabriel Bebetem

Ouham-Pende 2

Dr Brice Kamalo

Mambéré-Kadéï 1

Dr Méthode Moyen

Mambéré-Kadéï 2

Dr Gaspard Tekpa

Sangha-Mbaéré

Lonem Robert

Nana-Mambéré

ANNEXES 4

Liste du personnel de l'UNFPA, des autres bailleurs et des consultants internationaux qui ont apporté leur appui technique RGPH03

Représentants de l'UNFPA en RCA

Pr. Daniel Mpembele Sala-Diakanda Mme Agathe Lawson Philippe Delanne Basile Oleko Tambashe

Experts des Équipes d'Appui Technique de l'UNFPA de Dakar et d'Addis-Abeba

Richard Dackam-Ngatchou Robert Declerq Jean-Marc Hie Boubacar Sow Samson Lamlenn Benoît Kalasa

Consultants internationaux

Oumar Bocoum
André Mayouya
Noël Moussavou
Antoine Banza
Cosme Vodounou
Bruno Magloire Nouatin
Macoumba Thiam

Bureau UNFPA

Alexandre Ewango
Albert Bango-Makoudou
Adam Mahamat
Yvette Dologuele Dessande
Raymond Goula
Isabelle Dindy-Bamongo
Alima Falamata
Ousmane Mahamat Saleh
Ortalin Resigné Chitelseeh

Autres Bailleurs

Mme Nichole Malpas Union Européenne

Robert Ndamobissi UNICEF